

LA SEMAINE AFRICAINE



lasemaineafricaine.info

N° 4329 du Vendredi 10 Avril 2026 - 75^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr Secus aut

CEMAC

Une baisse de croissance à 2,9% attendue en 2026



Yvonn Sana Bangui (P.15)

DISPARITION



Philippe Mvouo inhumé à Kellé

(P.3)

BENIN

Dans l'attente du successeur de Patrice Talon

(P.7)

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Mgr Manamika a célébré la Pâques à Saint-Pierre Claver

«Se ressusciter c'est adopter une nouvelle vie et que les mouvements d'apostolat soient des lieux de rassemblement spirituel où il y a la prière et le partage de la parole de Dieu».
(P.9)



CANAL+ ROYAL!

AVEC L'APP CANAL+, LE VRAI ROI C'EST VOUS !

DU 13 AU 30 AVRIL
TOUTES LES CHAINES OFFERTES
+ DSTV ENGLISH PLUS

POUR TOUTES LES ABONNÉS ACTIFS & ÉQUIVEMENT SUR L'APP CANAL+

SCANNEZ LE QR CODE POUR PLUS D'INFORMATIONS
ACTIVÉZ GRATUITEMENT VOTRE COMPTE
POUR DÉCOUVRIR NOTRE ABONNEMENT SUR TOUTES VOS ÉCRANS

92 92
CANAL+ CONGO

EDITORIAL

« Gardiens du fleuve »...



Son Excellence Monsieur **Kim Il Sung**, Président Eternel de la République Populaire Démocratique de Corée

Le repos du Président

Le Président **Kim Il Sung** se dépensait nuit et jour sans même avoir eu un seul jour de repos, pour la richesse, la puissance et la prospérité du pays ainsi que pour le bonheur du peuple.

Reflétant le désir du peuple entier de le voir se reposer même un moment, le Comité politique du CC du Parti du travail de Corée a adopté plusieurs fois la décision de le reposer. Mais cette décision n'était pas exécutée.

En septembre 1973, ledit comité a décidé que le Président se reposerait pendant un mois à un lieu de villégiature.

Pourtant, dès le premier jour, le Président sortit de la maison de repos pour aller visiter une ferme coopérative.

Un cadre essaya de l'en dissuader.

Mais le Président lui dit: Comment me reposerais-je tranquillement, alors que j'ai beaucoup à faire. Je vous prie de me comprendre.

Le huitième jour aussi, il retourna le soir à sa résidence provisoire. Puis il proposa à ses collaborateurs de quitter la maison de repos pour regagner Pyongyang, disant: Je ne trouve pas le repos extraordinaire. C'est le repos pour moi que de causer avec des ouvriers et des paysans, et de résoudre leurs difficultés, et de les voir heureux.



COMMISSION GENERALE DE PASSATION DES MARCHES N°2

Décision N°024/GR/2025 du 24 janvier 2025

Sélection internationale ouverte n°49/BEAC/SG-DAJR/SIO/Ser/2026 pour le recrutement d'un cabinet de consultant pour l'accompagnement à la modélisation des contrats/marchés de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)

Dans le cadre de la gestion de ses relations contractuelles, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage de recruter, sur ressources propres, un cabinet spécialisé pour l'assister dans la conception des modèles types de Contrats/Marchés adaptés au contexte local et international, conformes aux meilleures pratiques, et intégrables dans ses systèmes et procédures. A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à soumettre leur proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°05/24/CEMAC/UMAC/CM portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la **sélection internationale ouverte sur la base de la qualité technique et du coût de la proposition.**

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

Services Centraux, Direction Générale de l'exploitation,

Département de la Gestion Administrative des Marchés, 14ème étage, Porte 14.12

✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN

Téléphones: (+237) 222 23 40 30; (+237) 222 23 40 60

Fax: (+237) 222 23 33 29

@: cgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**. Le paiement devra être effectué exclusivement par virement bancaire en faveur des Services Centraux de la BEAC.

Virement zone CEMAC:

RIB Services Centraux: 91001 00090 20000009901 07

Objet: frais de soumission sélection n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Transfert international (hors zone CEMAC):

Correspondant: Banque de France

SWIFT Code: BDFEFRPPXXX

Numéro de compte: FR76 3000 1000 6400 0000 5104 277

Destinataire: BEACCMCX090

Objet: frais de soumission sélection n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 21 mai 2026 à 12 heures précises.**

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

Services Centraux, Bureau d'Ordre, 15ème étage, porte 15.01

✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé – CAMEROUN

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en **une phase** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires **dûment mandatés** par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister aux séances d'ouverture. Les plis administratifs, techniques et financiers seront ouverts le **jeudi 21 mai 2026 à 13 heures.-**

Yaoundé, le

Le Responsable,

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Les femmes parlementaires à l'offensive pour un nouveau pacte social

À rebours du calendrier officiel, les femmes parlementaires de la République du Congo ont choisi de célébrer en différé la Journée internationale de la femme, autour d'un thème ambitieux et résolument tourné vers l'action: «Droits, justice, action pour toutes les femmes et filles». Dans une atmosphère studieuse, elles ont investi l'hémicycle d'un débat à la fois politique et sociétal, à la croisée des urgences nationales et des combats silencieux.

Présidée par la deuxième secrétaire générale de l'Assemblée nationale Elisabeth Mapaha, la conférence-débat s'est articulée autour de deux axes majeurs: l'élaboration d'un nouveau pacte social entre les femmes du Congo et le futur président, et la mise en lumière de l'endométriose, encore trop souvent reléguée dans l'ombre malgré son impact profond sur la vie des femmes, y compris dans l'exercice du leadership. Ces échanges sont intervenus dans le sillage immédiat de la réélection de Denis Sassou-Nguesso, crédité de 94,90 % des suffrages. Une victoire écrasante qui, loin de clore le débat démocratique, semble avoir ravivé chez ces élues la volonté d'inscrire leurs revendications dans une dynamique structurée et contractuelle avec le pouvoir. C'est dans cet esprit que Mme Elisabeth Mapaha a posé les jalons du «pacte social» qu'elle définit comme un engagement réciproque entre les institutions et les citoyennes. «Un pacte social désigne un accord explicite ou implicite pour définir les droits, les devoirs et les règles de redistribution. Il exige des enga-



Mme Elisabeth Mapaha

gements clairs, des priorités budgétaires concrètes, des mécanismes de suivi transparents et une gouvernance véritablement inclusive», a-t-elle expliqué, appelant à un changement de paradigme. Selon elle, les femmes ne sauraient plus être cantonnées au rôle de bénéficiaires passives, mais doivent devenir des actrices centrales de la décision publique. Au fil des interventions, un constat s'est imposé avec une franchise rare: celui d'un engagement politique encore timide des femmes congolaises. Entre autocensure, déficit de formation et pesanteurs socioculturelles,



Les femmes du parlement

les freins sont nombreux. «Les femmes sont majoritaires dans les églises, dans les marchés, dans la vie quotidienne. Mais elles hésitent à investir la sphère politique», a relevé Marie Jeanne Koumbou, plaidant pour une mobilisation accrue. «Ce n'est pas un combat de sexe, mais un combat d'idées», a-t-elle insisté, dans une formule qui a fait mouche. D'autres voix ont renchéri, évoquant la double charge qui pèse sur les femmes, tiraillées entre responsabilités professionnelles et obligations domestiques. Une réalité qui, selon elles, appelle des politiques publiques adaptées, capables de lever les obstacles structurels à leur pleine participation. Mais au-delà des enjeux institutionnels, le second thème consacré à l'endométriose a introduit une dimension plus intime, presque silencieuse, du combat féminin. Cette maladie chronique, encore méconnue, affecte pourtant des millions de femmes à travers le monde. Mme Mapaha a tenu à rappeler

ses conséquences souvent sous-estimées: douleurs invalidantes, impact sur la santé mentale, et, surtout, entrave à l'exercice de responsabilités, notamment dans les sphères décisionnelles. En clôture, elle a salué la qualité des échanges et la mobilisation des participantes, tout en réaffirmant l'urgence de maintenir la vigilance. «La lutte pour les droits des femmes ne doit jamais être considérée comme acquise», a-t-elle martelé, appelant à une convergence des efforts pour bâtir une société plus équitable. Enfin, elle a adressé ses remerciements à Pierre Ngolo pour son soutien à l'organisation de cette rencontre, signe, selon elle, d'une volonté institutionnelle d'accompagner cette dynamique. Dans un Congo en quête de nouveaux équilibres, ces femmes entendent désormais peser davantage. Non plus en marge, mais au cœur du jeu politique.

Cyr Armel YABBAT-NGO

DISPARITION

Philippe Mvouo inhumé à Kellé

Ancien ministre et ancien président du Conseil supérieur de la liberté de la communication (CSLC), Philippe Mvouo est décédé le 18 février 2026 à Orléans (France). Les hommages de la République et du Parti congolais du travail (PCT), son parti, lui ont été rendus le jeudi 2 avril à Brazzaville.

Né le 14 septembre 1951 à Kellé, dans le département de la Cuvette-Ouest, Philippe Mvouo était professeur certifié de philosophie en lycée. Il a également suivi des formations spécialisées au Centre d'études de la langue française à Bordeaux, en France. Il a commencé sa carrière comme enseignant contractuel au collège d'enseignement général de Mossendjo, dans le Niari, et a exercé comme enseignant coopérant en Angola. Sur le plan administratif, il a dirigé le Conseil supérieur de la liberté de



Philippe Mvouo

communication de (2012-2025), institution chargée de réguler le paysage médiatique. Pendant treize ans, il a joué un rôle central dans les transformations du secteur de la



Pierre Ngolo s'inclinant devant la dépouille mortelle de Philippe Mvouo

communication, notamment avec l'essor du numérique et des réseaux sociaux. Sur le plan politique, Philippe Mvouo a été député de la circonscription unique de Kellé (2002-2007). Il a aussi occupé les fonctions de ministre, de directeur de cabinet au ministère de la Santé et de l'Action humanitaire (1997-1999)

et de conseiller au cabinet civil du chef de l'État, chargé des études et de la planification (1999-2002). Secrétaire du bureau communal du PCT à Brazzaville en charge de l'éducation en 2000, il a intégré le bureau politique du parti à l'issue de son 5^e congrès extraordinaire.

Gloire Ndolo (Stagiaire)

Editorial

« Gardiens du fleuve »...

Notre propension à mal faire en économie, en politique et en sport nous contraint au rôle peu enviable de gardiens du fleuve. Il ne pleut plus beaucoup vers le centre de l'Afrique ce jours-ci, même si nos cousins d'Angola et de Namibie ne peuvent pas en dire autant. Le fleuve Congo, deuxième plus puissant au monde, a ses humeurs imprévisibles. En temps normal, il n'a pas besoin de surveillants (et d'ailleurs, surveiller quoi: ses berges, ses cataractes, son débit?). Mais nous avons été acculés à ce rôle dévalorisant de gardiens du fleuve par nos cousins de l'autre côté.

Depuis trois ans ou plus, nous n'avons plus jamais gagné aucune compétition sportive sérieuse. En football, sport-roi s'il en était, nous n'avons plus jamais franchi une porte de stade avec le sourire. Ou, encore moins, avec un trophée même en chocolat. Quand il nous arrive d'affronter des équipes, notre sort irrémédiable est en bas du classement. Dans les huées. Et dans les relégations. On ne saurait parler de bergers plus tristes, contraints de compter les grains de sable non par ennui mais par dépit. Car, dans le même temps, nos cousins de la rive gauche, eux, sont tout exubérants. N'eût été le peu d'orgueil national qui nous reste, nous nous serions mis à applaudir et à profiter de la confusion des noms pour saluer leurs exploits. Le dernier en date: la qualification à la Coupe du monde 2026!

Quand il parlait de nous, le grand héros panafricain Patrice Emery Lumumba nous désignait par le terme dédaigneux de « petit Congo ». Il n'y a rien de faux dans l'adjectif; il n'y a que la gêne à hurler que notre pays est géographiquement petit, certes, mais que ses ressortissants sont loin d'être des nains en littérature, en économie, en arts plastiques, en musique. Nous pourrions le crier avec raison par-dessus le fleuve! Nous ne reprendrons pas la formule publicitaire de « petits, mais costauds! », mais nous pourrions, même si pour l'instant, tout ne réussit qu'à l'autre rive. Et que la succession de nos échecs en sport, ne nous autorise pas à ajouter un clapet de protestation pour défendre un amour-propre écorché.

Au fond de nous, nous le savons, ce n'est pas que nous ne sachions plus jouer au football, c'est simplement que nous sommes dirigés par ceux qui ne s'y connaissent plus ni en football, ni en patriotisme dans le sport. Notre drapeau ressort plus triste que jamais à chaque match et la faute est tantôt au terrain, tantôt à une fédération chargée de tous les maux, tantôt à des règles qu'il faudrait inventer et piétiner à chaque changement d'humeur. Nous n'en avons pas fini à garder le fleuve!

Albert S. MIANZOUKOUTA

Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1^{er} étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P : 1718
E-mail : etudeleolekombo@gmail.com
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

SOCIETE OLEA CONGO
Société Anonyme
Avec Conseil d'Administration F CFA : 364 900 000
Siège social : Rond-Point des Amoureux,
Centre-ville Pointe-Noire,
République du Congo
RCCM : CG-PNR-01-2013-B14-00052

CESSION ET VENTE D' ACTIONS

Suivant acte déposé au rang des Minutes de Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire, en date du 24 Février 2026, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 18 Mars 2026, sous le folio 053/24 N°2335, les administrateurs ont pris la résolution suivante:

Autorisation de signature d'un contrat de cession relatif à l'acquisition et à la vente d'actions de la société: Les administrateurs constatent et approuvent la conclusion du contrat de cession intervenu entre l'actionnaire majoritaire et le Directeur Général de la société, établi à Pointe-Noire, le 1er janvier 2026.

Dépôt légal: Les actes ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 20 Mars 2026 sous le dépôt N° CG-PNR-01-2026-D-00198, et mention modificative a été portée le même jour sous le numéro: CG-PNR-01-2025-M-06549.

Pour insertion légale
- Maître Léole Marcelle KOMBO -

Une véritable structure de soutien au candidat Denis Sassou-Nguesso

À l'occasion de l'élection présidentielle de 2026 en République du Congo, les dynamiques de mobilisation autour du candidat Denis Sassou-Nguesso ont une fois de plus mis en lumière le rôle central des organisations citoyennes engagées. Parmi elles, l'Initiative populaire pour un nouveau citoyen (IPPRC), coordonnée par Jean Philippe Ngakosso, s'est distinguée par une implication active.

L'Initiative s'est affirmée comme un acteur clé de la campagne présidentielle en faveur du candidat Denis Sassou-Nguesso. Par une mobilisation de proximité, un discours politique structuré et un engagement constant sur le terrain, elle a contribué à la consolidation du soutien populaire au candidat de la majorité présidentielle. Son action met en lumière l'importance des relais associatifs dans les stratégies électorales contemporaines au Congo, où la mobilisation citoyenne constitue un levier déterminant dans la conquête et la conservation du pouvoir politique. L'IPPRC s'est clairement positionnée comme une structure de soutien au candidat de la majorité présidentielle. Le discours de l'IPPRC s'inscrivait ainsi dans une logique de consolidation de l'unité nationale et de poursuite des politiques engagées.

Une stratégie de terrain axée sur la proximité avec les populations

L'un des aspects les plus marquants de l'implication de l'IPPRC réside dans sa stratégie de mobilisation de proximité. L'association a lancé des campagnes de sensibilisation intensives, notamment à travers des opérations de porte-à-porte dans plusieurs quartiers de Brazzaville et d'autres localités.

Cette démarche visait à informer les électeurs sur le programme du candidat Denis Sassou-Nguesso, notamment son projet de société intitulé «Accélérons la marche vers le développement». Des supports de communication ont été distribués, et les militants ont été mobilisés pour convaincre les indécis et encourager un vote massif dès le premier tour. Un livret manifeste intitulé «Notre conviction», a été édité en mars 2026 et distribué dans les milieux intellectuels, suscitant un grand débat public. Elle rappelle les éléments essentiels et pertinents qui déterminent et renouvelle l'engagement collectif des Congolais.

À travers ces actions, l'IPPRC s'est positionnée comme un relais efficace entre la campagne officielle et les populations, favorisant une appropriation locale des enjeux électoraux.

Un discours centré sur la stabilité, la paix et le développement

Le message porté par l'IPPRC reposait sur plusieurs

axes majeurs: la stabilité politique, la paix sociale et la poursuite du développement économique. Selon ses responsables, le président Denis Sassou-Nguesso incarnait l'expérience et la capacité à maintenir l'équilibre institutionnel dans un contexte régional parfois instable. L'association a également mis en avant les réalisations du pouvoir en place, notamment en matière d'infrastructures, de formation des jeunes et de renforcement du rôle de l'État dans l'économie. Elle a ainsi contribué à valoriser le bilan du candidat tout en projetant une vision d'avenir axée sur la continuité des politiques publiques.



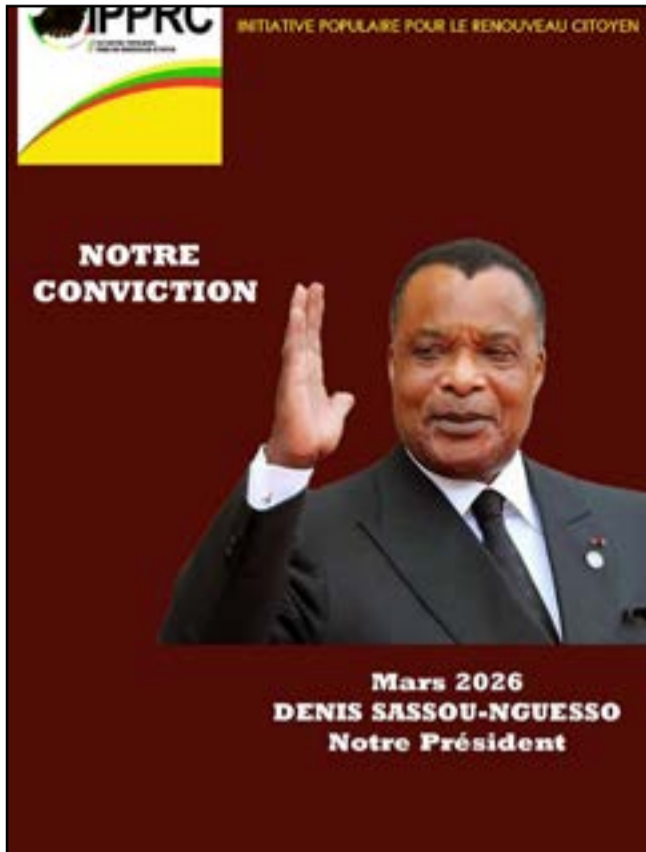
A Owando, la liesse était au rendez-vous

Une mobilisation orientée vers l'efficacité et la visibilité

Dans un contexte électoral marqué par une forte concurrence en matière d'image et de présence sur le terrain, l'IPPRC a misé sur une communication de proximité, visible et accessible à tous. L'association a ainsi joué un rôle déterminant dans la conception et la diffusion de supports visuels tels que les banderoles, les tee-shirts et les casquettes à l'effigie du candidat Denis Sassou-Nguesso.

Ces outils, au-delà de leur aspect promotionnel, ont constitué de véritables instruments de mobilisation populaire. Déployés dans plusieurs quartiers de Brazzaville et dans d'autres localités du pays, ils ont permis de renforcer la présence symbolique du candidat de la majorité dans l'espace public et de créer un sentiment d'adhésion collective.

L'IPPRC s'est investie dans la création de supports visuels à forte portée symbolique. Les banderoles, stratégiquement installées dans les lieux de forte affluence, portaient des messages axés sur la paix, la stabilité et le développement. Les couleurs, les slogans et les visuels ont été



La couverture du livret du manifeste

soigneusement pensés pour refléter l'identité politique du candidat et susciter l'engagement des électeurs. Les tee-shirts et les cas-



A Dolisie

quettes, quant à eux, ont été largement distribués lors des meetings, caravanes et activités de terrain. Portés par les militants et sympathisants, voire même les hôtes dans les avions pendant la campagne, ces éléments ont contribué à créer une unité visuelle forte, transformant les rassemblements en véritables démonstrations de soutien populaire.

Une contribution à la dynamique de réélection

Par son engagement sur le terrain, son discours poli-

assurant une visibilité accrue et une présence constante sur le terrain, l'association a contribué à renforcer la dynamique de mobilisation en faveur du candidat de la majorité.

La réélection de ce dernier s'explique par une combinaison de facteurs politiques, institutionnels et sociaux, parmi lesquels l'action des organisations citoyennes engagées comme l'IPPRC occupe une place non négligeable. En structurant la communication visuelle et en favorisant l'adhésion populaire, l'association a joué un rôle de relais efficace entre le candidat et l'électorat.

Plus largement, son implication illustre le rôle croissant des organisations dites citoyennes dans les processus électoraux en République du Congo. Ces structures, souvent proches des courants politiques dominants, participent activement à la structuration

dynamique de mobilisation populaire et de consolidation du vivre-ensemble.

Dès ses premières années d'existence, l'IPPRC s'est illustrée par son implication dans les grands rendez-vous politiques du pays. Lors du référendum constitutionnel de 2015, l'organisation a activement contribué à la sensibilisation des citoyens, appelant à une participation responsable et pacifique. Elle a œuvré pour promouvoir le civisme et encourager les Congolais à s'exprimer dans le respect des institutions, contribuant ainsi à un climat globalement apaisé durant cette période cruciale.

Cet engagement s'est poursuivi avec une intensité particulière lors de l'élection présidentielle de 2016. L'IPPRC a alors déployé une stratégie de proximité fondée sur la mobilisation de terrain, notamment à travers des opérations de porte-à-porte, des campagnes



A Brazzaville, la mobilisation était totale

d'information et la distribution de supports de communication. Cette approche visait à rapprocher les citoyens des enjeux électoraux et à susciter une adhésion éclairée aux choix politiques proposés.

L'IPPRC organise régulièrement: des conférences, colloques et séminaires, des rencontres de formation des cadres et des jeunes, des campagnes de promotion de la citoyenneté responsable. Ces actions visent à inculquer des valeurs telles que: le respect des institutions républicaines, l'éthique publique et la bonne gouvernance.

Elle joue également un rôle actif dans la mobilisation citoyenne, notamment: des campagnes d'appel à l'unité nationale, la mobilisation des différentes couches sociales (jeunes, femmes, cadres, artisans, etc.), l'organisation de rencontres publiques et de plaidoyer.

Dans ce cadre, l'IPPRC se positionne comme une plateforme d'engagement collectif autour des enjeux nationaux.

Cyr Armel YABBAT-NGO

EMPLOI

Les jeunes frappent aux portes

Dans le cadre d'une initiative portée par le ministère en charge de la Jeunesse, le programme «La DGJ Chez Vous» rompt avec la logique administrative classique en allant directement à la rencontre des jeunes, dans les rues, les foyers et les espaces communautaires. Ce n'est plus aux jeunes de franchir les portes des administrations: l'administration vient désormais à eux.



Le directeur général de la jeunesse à la rencontre des jeunes

Installées sous des tentes ou à l'ombre des structures locales, les équipes de la Direction générale de la Jeunesse (DGJ) privilégient des rencontres à hauteur

d'homme plutôt que de longs discours. Objectif: instaurer un espace d'échanges fluides où chaque attente reçoit une écoute attentive.

On y observe des visages concentrés et des mains qui se lèvent. Par des dialogues structurés, les agents de la DGJ ne se contentent pas de

conseiller: ils orientent et proposent des pistes concrètes. Formation, engagement citoyen, insertion professionnelle... les perspectives se précisent pour une jeunesse souvent en quête de repères. L'enjeu est majeur: canaliser et organiser les énergies. «La DGJ Chez Vous» transforme des initiatives isolées en projets structurés. En apprenant aux jeunes à se regrouper et à s'organiser, le dispositif mise sur le capital humain et favorise l'émergence d'acteurs locaux capables de porter le développement de leur milieu.

De Brazzaville aux autres départements, la méthode porte ses fruits: la présence de l'Etat devient plus lisible, continue et efficace. La politique de jeunesse ne se limite plus aux discours; elle s'incarne par une participation renforcée et des groupes mieux organisés qui commencent déjà à produire des effets visibles au niveau local. En reliant les orientations nationales aux réalités du terrain, «La DGJ Chez Vous» fait de la proximité un véritable levier stratégique. Entre encadrement et accompagnement, une nouvelle page s'écrit: celle d'une jeunesse engagée, progressivement actrice du développement du pays.

KAUD

Cyr Armel YABBAT-NGO

Changement de Nom

Je m'appelle M'BOUESSE Regis Gentil, je souhaiterais être désormais appelé MAFOUA BOUESSE Regis Gentil.

NB: Que celui qui manifeste un intérêt à s'opposer le fasse dans un délai de trois (03) mois.

CONGO

Denis Sassou-Nguesso prêterait serment au Stade de la Concorde à Kintélé

La prestation de serment prévue le 16 avril 2026 constitue un moment politique majeur dans la vie institutionnelle de la République du Congo.

tion de serment du Chef de l'Etat représente non seulement une étape constitutionnelle essentielle, mais aussi un moment de communion

nationale, illustrant la continuité des institutions et la stabilité politique de la République du Congo.

Cette cérémonie solennelle marque officiellement l'entrée en fonction du président réélu, conformément aux dispositions de la Constitution en vigueur. Elle intervient à l'issue du processus électoral ayant conduit à la réélection du Chef de l'Etat, confirmant ainsi la continuité du pouvoir exécutif.

Organisée dans l'un des plus grands espaces publics de Brazzaville, la cérémonie devrait rassembler une foule importante composée de citoyens, de représentants des institutions nationales, ainsi que des Chefs d'Etat et des délégations étrangères. Le choix du stade de la Concorde, symbole d'unité et de rassemblement, souligne la dimension nationale et inclusive de l'événement.

Le président prêterait serment devant les membres de la Cour constitutionnelle, s'engageant à respecter et à faire respecter la Constitution, à garantir l'indépendance nationale, l'intégrité du territoire et à œuvrer pour le bien-être du peuple congolais. Cet acte juridique et symbolique consacre la légitimité de son mandat et fixe les responsabilités qui en découlent.

Par ailleurs, cette cérémonie sera ponctuée par les honneurs militaires. La presta-



AVIS DE CHANGEMENT DE LIQUIDATEUR

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 30 Mars 2023, déposé au rang des minutes du notaire en date du **13 Mars 2026**, enregistré à la Recette de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre le 19 Mars 2026 sous folio **054/9 N° 2379**, les actionnaires de la société **TRACTAFRIC MOTORS CONGO**, société anonyme en liquidation au capital de 126 780 000 Francs CFA, dont le siège est sis C/ Cabinet d'Avocats Fernand CARLE 117, Avenue Mgr Théophile MBEMBA, Centre-ville, immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier de la ville de Pointe-Noire sous le numéro **CG/PNR/08 B 372**, ont décidé :

- De nommer en qualité de liquidateur, Monsieur **Abdelali ENNACIRI**, né à Hay Mohammadi Ain Sebaa au Maroc le 5 Mars 1969, et demeurant Avenue Marien NGOUABI, Pointe-Noire, République du Congo, en remplacement de Monsieur **Dominique HANOTAUX**, démissionnaire.

Ledit procès-verbal a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire et modification consécutive a été faite le **23 Mars 2026** sous le numéro **CG-PNR-01-2026-D-00204**

Pour Avis
CMJ & PARTNERS
ociété Agréé CEMAC N° SCF 029
contact@cmj-partners.com

COUP D'OEIL EN BIAIS

Macron à Brazzaville ?

A l'heure de la préparation de la cérémonie d'investiture du président réélu le 15 mars 2026, annoncée pour le 16 avril au stade de Kintélé, les rumeurs vont bon train. Une de ces rumeurs annonce l'arrivée du président français Emmanuel Macron à Brazzaville. Une rumeur renforcée par le message de félicitations de ce dernier à son homologue congolais que les soutiens du pouvoir ont monté en épingle. Tout le monde veut savoir si cette rumeur lancée le 1^{er} avril dernier (date suspecte) est fondée. Dans les milieux diplomatiques, on est formel. Il n'est pas prévu dans l'agenda du président français un voyage au Congo pendant cette période. Il est probable qu'à la cérémonie d'investiture du président Sassou, la France ne soit représentée que par un ministre de Macron et par l'ambassadrice française au Congo. Par contre, plusieurs chefs d'Etat africains sont attendus dans la capitale congolaise.

Grâce présidentielle: on en parle...

A l'occasion de la cérémonie de son investiture, Denis Sassou-Nguesso pourrait gracier Jean-Marie Michel Mokoko et André Okombi Salissa, ses anciens collaborateurs devenus des opposants farouches à son régime et détenus à la Maison d'arrêt depuis 2016, et condamnés en main 2018 au terme d'un procès que ces derniers qualifient toujours de «politique». Avant l'élection présidentielle des 12 et 15 mars 2026, le Président de la République, alors candidat à sa propre succession, avait laissé entrevoir cette possibilité au cours d'une interview accordée à la chaîne de télévision panafricaine Africa News. Certains Congolais sont convaincus que le chef de l'Etat va faire un geste en ce sens. Mais d'autres sont pessimistes, car en 2021 le président avait laissé penser à cette éventualité sur les antennes d'une télévision française, mais le geste tant attendu ne s'était pas produit. Qui vivra verra!

Le politologue Blanc Constant Ebara Péa pessimiste quant à la lutte contre la corruption

La lutte contre la corruption, l'amélioration de la gouvernance économique et financière font partie des nouveaux engagements pris par le Président Sassou-Nguesso. Constant Blanc Ebara Péa, qui n'a pas sa langue dans la poche, est pessimiste : «Je ne pense pas que le président va combattre la corruption. Tout pouvoir s'appuie sur des leviers pour se perpétuer. On a vu certaines images pendant la campagne, ce sont des signes annonciateurs. La corruption fait vivre le pouvoir, aucun changement à attendre d'ici 5 ans. Sauf s'il laisse la justice en liberté travailler et aller jusqu'au bout des dossiers». Le président Denis Sassou-Nguesso est attendu au tournant.

Trois escrocs opérant à partir de téléphones volés interpellés par la Police

«Ces trois Congolais viennent de tomber dans les mailles du filet de la police. Leur spécialité ? Escroquer les gens à partir de téléphones volés. Après avoir réinitialisé le compte de la victime, ils s'employaient à envoyer des messages aux contacts de cette dernière en usant de subterfuges divers. Très souvent, c'étaient des messages de détresse envoyés au nom de la victime pour demander de l'aide. Beaucoup sont tombés, hélas, dans le piège ! Alors une recommandation si vous recevez un message de ce genre ; prenez la peine d'appeler votre contact pour vous assurer qu'il vient bel et bien de lui», rapporte la page Facebook du Troubadour de Brazzaville.

Un dépôt de boisson ravagé par l'incendie à Mossendjo

Il y a quelques jours à Mossendjo, une localité du département du Niari, un dépôt de boisson situé en face d'un pylône de la société de téléphonie mobile MTN a pris feu. La ville ne disposant pas d'un service de sapeurs-pompiers. Le voisinage s'est contenté de l'eau pour tenter d'éteindre l'incendie, mais son secours était sans effet sur le feu. Les flammes auraient tout consumé, si l'on en croit les témoignages recueillis par l'équipe de reportage de la télévision privée MCRTV. Une coupure brusque du courant électrique serait à l'origine des flammes. Si tel est le cas, il n'y aurait aucun recours pour obtenir un quelconque dédommagement. Soumis au dur régime de délestages, les Congolais continuent de payer un tribut.

JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

TotalEnergies EP Congo réhabilite l'atelier de couture d'une coopérative à Pointe-Noire

Le 31 mars 2026, les femmes de la société TotalEnergies EP Congo, avec le soutien de leur Direction Générale, ont procédé à la remise officielle de l'atelier de couture de la coopérative des Personnes Vivant avec Handicap de Fouks, à Pointe-Noire, entièrement réhabilité.

Cette initiative s'inscrit dans la politique de responsabilité sociétale de l'entreprise et dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des droits des femmes. La cérémonie a été patronnée par Irène Kimpo, secrétaire générale de TotalEnergies EP Congo. C'était en présence de Gaston Yomo, président département de l'Union Nationale des Associations des personnes Handicapées du Congo (UNHACO), ainsi que des responsables de la coopérative à l'honneur.

C'est dans un esprit de solidarité et d'engagement que les donatrices ont remis ce nouvel espace entièrement rénové. Situé dans le troisième arrondissement Tié-Tié, l'atelier de couture a bénéficié d'une transformation significative. Les travaux réalisés comprennent: l'acquisition de machines à coudre et de surfilage, l'installation de ventilateurs, des travaux de peinture et d'étanchéité, la pose de carreaux etc.

Désormais modernisé, cet atelier offre un cadre de travail fonctionnel et digne pour ses bénéficiaires.

Audrey Nzaou, trésorière de la coopérative, a exprimé sa reconnaissance en ces termes: «À travers ce local rénové, vous nous offrez non seulement un cadre de travail amélioré, mais aussi une nouvelle opportunité de développer nos activités, de renforcer notre savoir-faire et de contribuer pleinement à la société. Soyez rassurés que nous prendrons soin de ce précieux soutien avec sérieux, discipline et persévérance.»

Jean-Claude Mayala, secrétaire général de la coopérative, a salué cette initiative: «Votre présence est un message d'espoir, un geste fort de considération et la preuve que nous ne sommes pas seuls dans notre combat quotidien. Nous sommes profondément touchés par votre engagement. Grâce à vous, notre avenir s'éclaire davantage.»

La secrétaire générale de To-



Les femmes de TEPC posant avec la délégation de la coopérative



Les femmes de TEPC autour des femmes de l'atelier de couture

talEnergies EP Congo, Irène Kimpo, a encouragé les bénéficiaires à valoriser cet outil de travail: «Prenez soin de ces installations, faites-les vivre.

Une gestion responsable est la meilleure manière d'encourager les donateurs d'aujourd'hui et de demain. Que cet élan de solidarité soit une source d'ins-

piration durable.»

Irène Kimpo a également exhorté les collaboratrices de l'entreprise à poursuivre leurs actions avec détermination, humanité et responsabilité, afin de laisser une empreinte positive au sein des communautés. Une tradition d'actions solitaires

mation et d'insertion professionnelle faisait face à des difficultés liées au manque d'équipements et à l'état de ses infrastructures. Cette réhabilitation constitue ainsi un véritable soulagement et une source d'espoir pour les bénéficiaires.

Cerise sur le gâteau, à l'issue de la cérémonie, la délégation

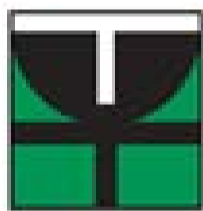


Les femmes de TEPC dévoilent la plaque avec le président départemental de l'UNHACO

Cette initiative s'inscrit dans une dynamique déjà bien ancrée. Chaque année, les femmes de TotalEnergies EP Congo s'engagent dans des actions sociales concrètes, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.

Le choix porté sur l'atelier de couture de Fouks répondait à un besoin réel: ce centre de for-

s'est rendue à l'espace du Trentenaire pour une activité récréative intitulée: «À la découverte des activités sportives relatives aux jeux d'enfance». Un moment de convivialité qui a permis aux participantes de joindre l'utile à l'agréable, tout en renouant avec les souvenirs de leur enfance.



BANK OF AFRICA

BMCE GROUP



AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société **BANK OF AFRICA CONGO** en sigle BOA CONGO, Société anonyme avec conseil d'administration au capital de 14.340.000.000 de FCFA, immatriculé au RCCM de la ville de Brazzaville sous le numéro **CG-BZV-01-2004-B14-00037**, dont le siège social est situé sur l'Avenue Amilcar Cabral Centre-ville Brazzaville, sont convoqués le **20 avril 2026** à 11 heures en **Assemblée Générale à caractère Mixte** au siège de la société. Cette assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour ci-après :

A titre ordinaire :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les états financiers de synthèse de cet exercice, approbation desdits états financiers et quitus aux Administrateurs,
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales

et du groupement d'intérêt économique, et approbation desdites conventions,

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Approbation des indemnités de fonction des Administrateurs,
- Evaluation du PCA, des administrateurs et des comités spécialisés

A titre extraordinaire :

- Augmentation du capital
- Modification des statuts
- Pouvoirs en vue de la signature des statuts
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

Fait à Brazzaville, le 24 mars 2026

Humbert PENDINO

Président du Conseil d'Administration

BENIN

Dans l'attente du successeur de Patrice Talon

La campagne électorale pour l'élection présidentielle du 12 avril 2026 en vue d'élire le nouveau président de la République, a été officiellement lancée vendredi 27 mars 2026. Cette compétition oppose deux duos en lice: Romuald Wadagni et Mariam Chabi Talata pour la mouvance présidentielle, puis Paul Hounkpè et Rock Judicaël Hounwanou pour l'opposition, du parti Force cauris pour un Bénin émergent (FCBE). Tous s'emploient à convaincre les électeurs pendant deux semaines.



Patrice Talon ne s'accroche pas

des urgences vitales sans paiement préalable, une proposition à forte portée sociale dans un contexte où l'accès aux soins reste une préoccupation majeure. La stratégie de la mouvance présidentielle repose aussi sur la mobilisation des électeurs, face au faible taux de participation observé lors des élections antérieures. Cependant, les formations politiques ont mul-

tiplié les rassemblements et actions de terrain pour inciter les électeurs à exprimer leur vote le 12 avril 2026.

Paul Hounkpè, candidat du parti Force Cauris pour un Bénin émergent, est le représentant de l'opposition institutionnelle. Ancien maire et ex-ministre de la Culture sous le règne Thomas Yayi Boni, il est une figure qui vise le changement de la gouvernance Talon afin de proposer aux Bénévoles un nouveau climat politique. Il mise sur son expérience locale, acquise comme maire de Bopa de 2008 à 2015, pour défendre la gouvernance de proximité et le développement local.

A noter que le parti Les Démocrates n'a pu présenter aucun candidat à ce scrutin, où l'élu sera investi pour un mandat de sept ans à la tête du Bénin.

Siedge MAYOUSSA (Stagiaire)

Cette course à la magistrature suprême va déterminer notamment l'avenir politique du Bénin, pays connu pour sa stabilité démocratique. Romuald Wadagni, actuellement ministre de l'Economie et des finances, est considéré comme le candidat de la majorité présidentielle. C'est un visage de la continuité du régime Talon. Son programme est axé sur la poursuite des réformes économiques, la transformation inclusive, l'amélioration de l'accès aux services sociaux, la modernisation de l'Etat, la consolidation et la croissance économique. Parmi les mesures annoncées figure la prise en charge systématique

IN MEMORIAM

2 avril 1986 - 2 avril 2026
40 ans déjà!

En cet anniversaire de ta disparition, nous prions pour toi afin que tu inter-cèdes aussi pour nous. Repose en paix Papa Emile OBOA «Mwana Ngala»!

Ta fille Amélie ONDZHE



FRANCE

Lionel Jospin a marqué l'histoire de la V^e République

Ancien Premier ministre, figure de la gauche française, Lionel Jospin est décédé dimanche 22 mars 2026 à l'âge de 88 ans. A la tête de l'exécutif français pendant près de cinq ans (1997-2002), sous Jacques Chirac, il s'était retiré de la vie politique, après son échec à la présidentielle qui avait vu Jean-Marie Le Pen du Front national accéder au second tour. Lionel Jospin avait indiqué en janvier avoir subi «une opération sérieuse», sans divulguer de détails.



Lionel Jospin

Pour son pays, Lionel Jospin reste une figure majeure de l'histoire de la gauche française. Il a tenu la barre pendant la cohabitation la plus longue de l'histoire de la Ve République et a porté une politique sociale. Il a été à l'origine notamment de la création des 35 heures, l'une de ses principales promesses de campagne, du Pacs à l'époque, seul contrat permettant l'union civile de deux personnes du même sexe, de la Couverture maladie universelle, des emplois-jeunes et de la loi sur la présomption d'innocence. Tiré par la croissance mondiale, le plan de lutte contre le chômage de cet ancien professeur d'économie donne de bons résultats dans un premier temps: le taux de chômage ne cesse

de baisser et passe sous la barre des 9% en 2001, avant de repartir à la hausse. Pour gouverner, Lionel Jospin s'est appuyé sur une large alliance à gauche à l'Assemblée nationale: «la majorité plurielle» qui regroupe des socialistes, des communistes, des membres du Parti radical de gauche et des Verts. Né dans une famille protestante de gauche. Lionel Jospin a rejoint le Parti socialiste en 1971. Dix ans plus tard, il en devient le premier secrétaire.

Elu député à de nombreuses reprises du XVIII^e arrondissement de Paris et de Haute-Garonne (Cintegabelle), conseiller régional et général, eurodéputé (1984-1988), Lionel Jospin est ministre de l'Education de 1988 à 1992. Diplômé de l'Institut d'études politiques et de l'ENA, il a, au

cours de sa carrière politique, pris sa retraite deux fois. Tout d'abord en 1993, alors qu'il vient d'être battu aux législatives et qu'il est lassé des combats internes avec son éternel rival, Laurent Fabius. En 1995, il se présente à l'élection présidentielle et s'incline au second tour face à Jacques Chirac (52,64% des suffrages) avant de devenir finalement son Premier ministre. La gauche remporte en effet largement les législatives anticipées de 1997. Puis, en 2002, Lionel Jospin ronce une seconde fois à la vie politique. Il n'a alors que 65 ans. En 2007, il soutient Ségolène Royal, candidate à la présidentielle. Après son éclipse, il intervient à nouveau dans le débat public aux lendemains des municipales de 2020.

Les années suivantes, il intervient de façon ponctuelle dans les grands médias. En 2024, face à la fragmentation inédite de l'Assemblée nationale, et alors que Michel Barnier vient d'être censuré et François Bayrou nommé à sa place. L'ancien Premier ministre livre sa vision de la stratégie à tenir. Sur un tout autre sujet moins d'un an plus tard, Lionel Jospin soutient Emmanuel Grégoire dans la primaire du Parti socialiste pour la mairie de Paris.

Alain-Patrick MASSAMBA

Maitre Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville, Brazzaville.
Tél : (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P : 15.244
E-mail : etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE

« GLOBAL CHALLENGE CONGO » EN SIGLE G.C.C
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Au Capital de 1.000.000 FRANCS CFA
Siège Social : 104, rue Bangala, Poto-Poto, Brazzaville,
RCCM : CG-BZV-01-2026-B12-00062
REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 05 mars 2026, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 06 mars de la même année, sous Folio 044/3, numéro 0294, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes :

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée (S.A.R.L.);

Objet social : La société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger :

- Formation ;
- Conseil en organisation et en management ;
- Prestations intellectuelles.

Dénomination: «GLOBAL CHALLENGE CONGO» en sigle G.C.C ;

Siège social : Brazzaville, 104, rue Bangala, Poto-Poto, République du Congo ;

Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les présents statuts ;

Capital social: UN MILLION (1.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune numérotées de 1 à 100, entière-

ment libérées par les associés ;

Déclaration notariée de souscription et de versement : aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 05 mars 2026 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 06 mars de la même année, sous folio 044/4, numéro 0295, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par les associés ;

Gérance : aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 05 mars 2026, Monsieur POPOSSI MANZIMBA Edgar Germain Alphonse, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville, a été désigné en qualité de gérant pour une durée illimitée ;

Immatriculation au RCCM : La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 12 mars 2026, sous le numéro CG-BZV-01-2026-B12-00062.

Pour avis
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire.

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire

sise à Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Mougali
1er étage Immeuble « MA RECONNAISSANCE »
B P : 14745 - Tél : (+242) 06 605 32 71 // 05 516 70 79
E-mail : officenotarialpongui@gmail.com

LA CONGOLAISE DES EAUX
en abrégé « LCDE »

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
capital social de 100 000 000 de Francs CFA
Brazzaville (République du Congo)
Avenue Sergent Malamine, Centre-ville
RCCM : CG-BZV-01-2018-B14-00005

Aux termes du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du dix-huit décembre deux mille vingt-cinq de la société « LA CONGOLAISE DES EAUX » en abrégé « LCDE » SA ci-dessus plus amplement désignée reçu en dépôt au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville, 195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Mougali, 1er étage Immeuble « MA RECONNAISSANCE », le deux mars deux mille vingt-six et enregistré le deux mars de la même année à la recette des Impôts de Ouenezé, sous le Folio 040/9 numéro 0251, les Administrateurs ont adopté les résolutions suivantes :

- Nomination des nouveaux Administrateurs, à savoir :

- Monsieur Jean Gustave FOUNDOU, en remplacement de Monsieur Yannick Lionel NKODIA ;
- Monsieur Saturnin IPODO - NZINGOU, en remplacement de Monsieur Augustin ATSANGO ;
- Monsieur Christel Amour EPEMBA MASSAMBA, en remplacement de Monsieur Henri LOUNDOU.

Ces nominations seront soumises à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et s'ils sont ratifiés par ladite Assemblée Générale, ils conserveront leurs fonctions pour la durée restant à courir des mandats de leurs prédécesseurs, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2026.

- Examen et Adoption du Procès-Verbal de la réu-

nion du Conseil d'Administration du 3 juin 2025 ;

- Examen et adoption du rapport d'activités de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ;
- Arrêté des comptes clos le 31 décembre 2023 ;
- Proposition d'affectation du résultat ;
- Examen et adoption de projet de résolution à présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire à statuer notamment sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ;
- Divers : Information sur les Stations Eau Pratique ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Dépôt légal : un exemplaire du Dépôt au rang du Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration du dix-huit décembre deux mille vingt-cinq a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le trois mars deux mille vingt-six, pour qu'il en soit délivré tous extraits ou expéditions. Duquel dépôt la comparante a requis acte qui lui a été octroyé et enregistré le même jour sous le numéro CG-BZV-01-2026-D-00169.

Mention modificative des présentes a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de la société « LA CONGOLAISE DES EAUX » en abrégé «LCDE» SA sous le numéro : CG-BZV-01-2026-M-15627 le trois mars deux mille vingt-six.

Pour avis et mention
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire

LETRE PASTORALE AUX PRÊTRES ET OUVRIERS APOSTOLIQUES DU DIOCÈSE DE OUESSO

Serviteurs de Dieu, témoins de l'unité et de la joie

(Suite du précédent numéro)

À travers le prêtre, Dieu continue à montrer sa miséricorde envers son peuple, car le prêtre est l'instrument de la miséricorde de Dieu (Cf. Le Pape Jean-Paul II, *Dives in misericordia*, du 30 novembre 1980).

2. Le sacerdoce dans l'Eglise

6. Dans la Sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, l'image du prêtre, son rôle ou sa place est et demeure fondamentale. Le prêtre est à la fois instrument de la grâce de Dieu, dispensateur des dons, ministre de Dieu et de l'Eglise, pasteur du troupeau, à l'image du Christ Bon Pasteur (Jn 10). Dans le décret conciliaire sur le ministère sacerdotal, du concile Vatican II, il est écrit: «Plusieurs fois déjà, ce saint concile a rappelé à tous l'importance de l'Ordre des prêtres dans l'Eglise. Cet ordre joue, dans la rénovation de l'Eglise du Christ, un rôle essentiel, mais aussi de plus en plus difficile» (Presbyterorum ordinis, n. 1). En parlant de la mission du prêtre, ce décret ajoute: «par la Sainte ordination et la mission reçues des évêques, les prêtres sont promus au service du Christ Docteur, Prêtre et Roi; ils participent à son ministère, qui, de jour en jour, construit ici-bas l'Eglise pour qu'elle soit Temple de Dieu, Corps du Christ, Temple du Saint-Esprit» (ibid.) Selon ce document de l'Eglise, nous voyons fort bien comment la figure du prêtre est importante dans la vie de l'Eglise, car il

prépare l'action du Christ dans son Eglise, au profit du Peuple de Dieu.

7. Nous ne pouvons donc pas dissocier le prêtre et l'Eglise ou l'Eglise du prêtre. Ce lien ou cette union intrinsèque, nous invite à la conscience due à la noblesse de notre identité et de notre mission dans l'Eglise et dans la société. Nous ne sommes pas prêtres pour nous-mêmes, mais prêtres au service de Dieu et de son Eglise, pour le bien du peuple qui nous est confié. En outre, on ne devient pas prêtre pour soi-même (ses intérêts, ses affaires ou ses business, etc.) mais pour servir à l'exemple du Christ qui «n'est pas venu pour être servi mais pour servir» (Mt 20, 28), servir Dieu d'abord comme ouvriers de la vigne, ensuite servir son peuple saint dans tous les domaines de la vie pastorale et surtout dans l'accompagnement des malades sans oublier les pauvres qui sont les privilégiés et les amis de Dieu (Ps 145, 8-9). Pour le Pape Léon XIV: «La condition des pauvres est un cri qui, dans l'histoire de l'humanité, interpelle constamment notre vie, nos sociétés, nos systèmes politiques et économiques et, enfin et surtout, l'Eglise» (Exhortation apostolique *Dilexite*, n. 9). Nous comprenons ici que les notions ou les vocables «servir et service» doivent être au cœur du ministère sacerdotal de chaque prêtre. C'est ce que dit le Saint concile quand il pré-



Mgr Brice Armand Ibombo

cise: «La fonction des prêtres, en tant qu'elle est unie à l'ordre épiscopal, participe à l'autorité par laquelle le Christ édifie, sanctifie et gouverne son corps» (Presbyterorum Ordinis, n. 2).
8. Je voudrais ainsi vous dire, mes frères prêtres, qu'en dépit de ce que vous faites au quotidien, depuis toujours et souvent dans des conditions difficiles, le diocèse de Ouessou a toujours besoin de vos précieux services, tant qu'il s'agisse du service liturgique, de la catéchèse, ou de l'accompagnement de nos fidèles. Veillons aussi à ce que le service de Dieu et de son peuple prévale sur nos intérêts personnels et égoïstes, comme disait Saint Paul aux corinthiens: «ne recherchez pas chacun vos propres intérêts, mais plutôt que chacun songe à ceux des autres» (Ph 2, 4). Travaillons donc, chers frères et redoublons nos efforts au service de l'Eglise et Dieu Lui-même saura nous récompenser en son temps (Mt 25, 34).

3. Le sacerdoce aujourd'hui et ses défis

9. Le monde d'aujourd'hui, avec ses nombreux problèmes (technologique, médiatique, professionnel, social, etc.) met devant le sacerdoce de nombreux défis. Il incombe au prêtre d'affronter ces défis avec optimisme, courage et foi. Pour ce qui nous concerne, au diocèse de Ouessou, je puis dire que plusieurs défis nous guettent, je pourrais citer à titre d'exemple: l'unité au sein de notre clergé, l'état de pauvreté de notre diocèse, les conditions de précarité de nos paroisses et communautés, la dépendance aux organismes internationaux, l'émergence croissante des églises de réveil, la montée en puissance des mass médias ou les moyens de communication, etc. Tous ces défis, loin de nous décourager, doivent au contraire nous armer de force et courage. Il nous faut prier, mais aussi réfléchir sérieusement, ensemble, en synergie et dans une véritable marche synodale, pour voir comment les affronter. Ces défis ne constituent pas totalement un obstacle à la réalisation de notre mission, mais des éléments d'avant-garde. Voilà pourquoi, au cours de nos deux rencontres du presbyterium (en septembre 2025 et le dernier, celui de ce matin 26 mars 2026), nous avons pris du temps pour travailler, méditer et réfléchir là-dessus, même si la réflexion continue et continuera jusqu'à ce que nous trouvions des solutions à certains défis. Ici, nous avons plus que be-

soins des experts en différents domaines, des conseillers, des bienfaiteurs et bienfaitrices, des personnes ressources qui pourront nous accompagner dans ce chantier de relance et de marche vers l'autofinancement ou l'auto prise en charge, de plus en plus exigée par nos partenaires.

10. Nous savons que notre diocèse dispose de nombreuses potentialités, des atouts incontestables (terres et rivières), de ressources de qualités (humaine et immobilière), ce sont là des indicateurs indéniables pour un bon décollage. Si «l'union fait la force», le besoin croissant de l'unité, entre nous, est un impératif, si nous voulons affronter ces défis avec plus d'efficacité et parvenir aux résultats satisfaisants. Que chacun voit, en quoi et comment, il peut apporter la pierre à l'édifice, afin de contribuer au développement économique, spirituel, social de notre diocèse. Car, comme dit un proverbe africain: «un seul doigt ne peut pas laver la figure». Unissons-nous donc, brisons nos divisions, renforçons notre fraternité sacerdotale pour que les défis suscités deviennent la préoccupation de tous et donc de tout le presbyterium de notre diocèse. Cette unité vraie et vécue, deviendra un témoignage vrai: «A ceci, tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples: si vous avez de l'amour les uns pour les autres» (Jn 13,35), ou comme à l'époque des premiers chrétiens «qui formaient un seul corps et une seule âme» (Cf. Ac 4, 32).

11. En dehors du défi de l'autofinancement, nous avons aussi le défi des Mass médias ou des

moyens de communication sociale, que le Concile Vatican II considère comme un instrument pastoral incontournable pour les temps qui sont les nôtres: «l'Eglise a donc le droit inné d'utiliser et de posséder ces moyens sans exception, dans la mesure où ils sont nécessaires ou utiles à la formation chrétienne et à toute autre action pastorale», nous dit le Décret sur les moyens de communication sociale, *Inter mirifica*, n. 3. Malheureusement, nous ne pouvons plus nous en passer de ces moyens de communication que le monde met à notre disposition. Notre diocèse, bien que rural, doit aussi profiter de ces moyens pour favoriser la diffusion de la Bonne nouvelle, surtout dans les milieux juvéniles. Tous les réseaux comme WhatsApp, Twitter, Facebook sont utiles pour cette cause. A ce niveau, notre diocèse, en dehors de la Radio Maria, dispose aussi d'une chaîne YouTube (DO TV) qui, bien que modeste pour ses débuts, fait un travail acceptable, car grâce à elle, l'actualité religieuse diocésaine est suivie à travers le monde. Tout en félicitant nos journalistes, pour le travail qui se fait, nous pensons aussi, dans un futur lointain ou proche, à leur formation afin qu'ils puissent se perfectionner dans ce domaine. Je vous demande, chers frères dans le sacerdoce, d'utiliser ces moyens de communication que nous disposons dans le diocèse pour faire les catéchèses et les différentes formations.

(A suivre)

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT Avis d'appel à candidatures

Projet	Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat – PAJE
Financement	Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA)
Référence	PAJE/2026/AMI/003
Titre du Poste	- Auditeur Interne
Localisation	République du Congo, Brazzaville.
Date de publication	09/04/2026
Date limite:	29/04/2026

INTRODUCTION

La République du Congo a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût de Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat (PAJE) et envisage d'en faire partiellement usage pour le financement des coûts relatifs au recrutement du personnel de l'Unité de Gestion du Projet. Le présent appel à candidatures concerne le poste d'Auditeur Interne.

PRESENTATION DU PROJET

L'objectif du PAJE est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de «Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires».

Les résultats attendus du Projet sont entre autres:

- Le renforcement et l'opérationnalisation de 957 MPMEs du secteur agroalimentaire, obtenant l'accès aux services financiers;
- L'accès aux marchés des petits producteurs est amélioré par la création et l'extension des partenariats commerciaux inclusifs et durables, avec l'insertion de 11.500 producteurs;
- L'amélioration de la qualité des aliments commercialisés, à travers la réhabilitation des infrastructures de marché réduit les pertes;
- La création d'un dialogue au niveau local sur les systèmes alimentaires durables et inclusifs;
- La création d'un environnement politique et réglementaire soutenant les investissements dans le secteur agroalimentaire et l'accès aux services financiers des acteurs des filières agricoles cibles;
- La création d'un dialogue public-privé incluant une représentation gouvernementale multisectorielle ainsi que des organisations du secteur privé, s'exprimant au nom des différentes parties prenantes et des jeunes, qui se concentrent sur la stimulation et le soutien de la croissance de l'agro-industrie;

Le Projet intervient dans les départements du Sud, appelés «grenier du Congo», où se trouve une forte concentration de populations rurales et de jeunes et, qui disposent de

potentialités agricoles ainsi que de bonnes conditions agroécologiques (environ 67% de la production totale de manioc et une grande production de fruits et de légumes). De manière plus spécifique, le projet intervient dans les départements du Pool, de la Bouenza, du Niari, du Kouilou, de la Lékoumou et des Plateaux. Le projet interviendra aussi dans une partie du département de la Cuvette et de la Cuvette Ouest, pour mieux capitaliser les acquis du PD-PAC, ciblant essentiellement la filière halieutique. Entré en vigueur le 20 octobre 2022, la date actuelle d'achèvement du projet est le 31 décembre 2028.

DOSSIER DE CANDIDATURES – MODALITES DE RECEPTION- CRITERES DE SELECTION

a) Dossier de candidatures

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants:

- Un curriculum vitae récent détaillé, signé et daté (4 pages maximum en format PDF), et y indiquer trois personnes de références que la commission de recrutement pourrait contacter;
- Une lettre de motivation (1 page maximum en format PDF) précisant (a) les formations et qualifications pertinentes pour le poste sollicité, (b) l'expérience pertinente, (c) la valeur ajoutée à apporter par le candidat face aux défis de la mise en œuvre du PAJE et (d) le délai de disponibilité du candidat;
- Les copies certifiées conformes des diplômes, les attestations de travail et autres certificats (à joindre au dossier de candidature);
- Un extrait du casier Judiciaire datant de moins de 3 mois;
- Un certificat de nationalité.

b) Réception et date limite

Les dossiers de candidatures doivent être déposés à l'adresse: Rue de Libération de Paris, enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville, République du Congo, ou transmis par courrier électronique (un seul envoi incluant l'ensemble des documents requis) à l'adresse suivante: recrutement2026@maep-paje.cg avec copie obligatoire à: recrutementpersonnel@maep-paje.cg; avec en objet la mention suivante:

- «PAJE-AI-Nom du candidat» pour le poste d'Auditeur Interne.

Les candidatures doivent être reçues au plus tard le 29/04/2026 à 16h00, heure locale. La

date et l'heure de réception du courriel faisant foi.

c) Critères de sélection

Les candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications académiques, de leurs expériences professionnelles pertinentes et de leurs capacités à réaliser la mission. Les étapes du recrutement sont les suivantes: (i) présélection des candidats sur la base des qualifications et critères établis; (ii) participation à un test écrit (option à la discrétion du Ministère); (iii) participation à une interview (seuls les candidats retenus à l'issue du test écrit seront contactés pour l'interview).

Considérations particulières:

- Fonctionnaires: Pour les candidats fonctionnaires, une lettre de mise en disponibilité ou de libération par son administration de tutelle devra être présentée avant l'entrée en fonction.
- Candidatures féminines: Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Lieu d'affectation: L'Unité de Gestion du Projet est basée à Brazzaville, lieu de recrutement et de prise de fonction du personnel du projet.

DUREE DU CONTRAT – LIEUX D'AFFECTION

Sur la base du Règlement d'ordre intérieur harmonisé, le contrat est d'une durée d'un (1) an renouvelable sur la base d'une évaluation satisfaisante des performances. Le renouvellement du contrat sera toutefois limité à la durée effective du projet et le contrat initial sera soumis à une période probatoire de 6 mois. Il(elle) sera basé(e) à Dolisie avec des déplacements dans la zone du projet.

1. AUDITEUR INTERNE

Tâches et responsabilités.

Sous l'autorité de la Coordonnatrice Nationale, l'Auditeur interne fournit une assurance et un appui-conseil indépendants destinés à:

- Renforcer la gouvernance et le respect du cadre institutionnel; - Assurer l'application rigoureuse des manuels de procédures; - Sécuriser la gestion de trésorerie et des avances;
- Garantir la conformité des voyages et missions; - Vérifier l'intégrité des processus de passation des marchés.

PROFIL DU POSTE – AUDITEUR INTERNE

- Formation: - Master (Bac+5) en audit, comptabilité, finances ou contrôle de gestion;
- Certifications (atout majeur): - CIA, CPA, ACCA, CISA ou équivalent; - Expérience: - Minimum 7 ans d'expérience en audit interne - Dont au moins 3 ans sur des projets financés par des bailleurs internationaux (FIDA, Banque Mondiale, BAD, UE) - Expérience avérée dans l'investigation de fraudes et irrégularités; - Connaissances techniques: - Maîtrise des normes IIA/IPPF - Connaissance du droit comptable OHADA - Maîtrise des procédures FIDA et du Code des marchés publics congolais - Excellente maîtrise d'Excel (tableaux croisés dynamiques, analyse de données) - Connaissance des techniques d'audit assisté par ordinateur (CAAT); - Langues: - Français: excellent (écrit et oral) - Anglais: fonctionnel (atout).

Fait à Brazzaville le, 09/04/2026

Le Directeur de Cabinet

Pascal Robin ONGOKA

SOLENNITE DE LA FETE DE PAQUES

Le Christ est ressuscité, il est vivant, alléluia!

Le dimanche de Pâques, les chrétiens du monde entier se sont rendus nombreux dans les églises pour prier, rendre grâce à Dieu pour toutes les merveilles, car le fils de l'homme est ressuscité, il a vaincu la mort, il est vivant, alléluia. Si Jésus n'était pas ressuscité, vaine serait notre foi. Dans l'archidiocèse de Brazzaville, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a communié avec la chrétienté de Saint-Pierre Claver de Ba-



tant, Jésus avait annoncé sa passion, sa mort et sa résurrection, mais personne ne croyait, même pas Pierre. L'idée que le messie allait souffrir et être condamné à mort n'effleurait nullement leur mentalité. Ils avaient l'assurance de celui qui a guéri les lépreux, ouvert les yeux d'un aveugle, fait marcher le paralytique et ressuscité Lazare. Leur foi, leur espoir s'est estompé. La fête de Pâques nous permet d'aller bien au-delà. La foi dans la résurrection nous donne le courage de l'amour, plutôt que le rêve du bien-être. Elle nous soutient dans les épreuves de notre mission et de notre service. Le Christ ressuscité, c'est Lui notre espoir, alléluia. Dimanche de Pâques, c'est la grande fête, la résurrection du Christ. Le Christ est ressuscité, il est vraiment vivant, alléluia. Il fallait que Jésus ressuscite d'entre les morts après sa Passion pour rendre témoignage et accomplir les Saintes Ecritures: «Je ressusciterai le troisième jour» comme il avait promis. Ensemble nous nous retrouverons en Galilée, lieu de notre rencontre.

P.B.K.

Après le temps de Carême qui a duré cinq semaines, pendant lesquelles Jésus a vécu dans le désert quarante jours et quarante nuits, et a été tenté par le diable. Pour les chrétiens, c'était le temps de la repentance, de la réconciliation, d'aumône et de partage. Puis nous avons célébré le dimanche des Rameaux appelé dimanche de la Passion où l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem, accueilli comme un roi messie. Cette entrée nous a conduit au triduum pascal où Jésus a souffert sa passion. Ce triduum ou Semaine Sainte, à commencer par le Jeudi Saint où Jésus insti-

tua le sacrement de l'eucharistie à travers la Sainte Cène appelé repas de jeudi saint avec ses apôtres puis lava leurs pieds. Quand Jésus partagea la Pâques avec ses disciples, en leur donna le pain et le vin, c'est le repas de l'Alliance nouvelle qu'il leur offrit: «Prenez et mangez, car ceci est mon corps donné pour vous. Prenez et buvez-en tous, car ceci est mon sang versé, le sang de la nouvelle alliance. Le vendredi saint, Jésus souffrit sa Passion et fut mis au tombeau. Le samedi Saint, c'est la nuit sainte, la nuit pascale, la veillée pascale qui annonce la résurrection du Christ. Les hébreux mangent l'agneau

pascal en quittant l'Egypte et en traversant la mer rouge à pied sec, fuyant les chars de Pharaon à leur poursuite. De Jérusalem jusqu'à la Croix, lieu du sacrifice suprême, Jésus souffrit sa Passion et c'est la fin de l'itinéraire terrestre du fils de Dieu, mais a triomphé sa victoire sur les puissances du mal qui dominent ce monde. Jésus est ressuscité, il a triomphé sur la mort, il est vivant, c'est le jour de Pâques, alléluia. La mort du Christ avait égaré et bouleversé tous les disciples, même Pierre qui avait juré de le suivre jusqu'au calvaire après sa trahison par Judas Iscariot, mais ne comprenais plus rien. Pour-

DEUXIEME DIMANCHE DE PAQUES OU DIMANCHE DE LA DIVINE MISERICORDE - ANNEE A

«Les disciples furent remplis de joie en voyant le Seigneur»

Textes: Ac 2,42-47; Ps 117 (118),2-4,13-15b,22-24; 1 P 1,3-9; Jn 20,19-31

Le deuxième dimanche de Pâques est consacré à la contemplation ébahie et joyeuse du Christ ressuscité et de sa divine miséricorde, qui s'accomplit pour nous et pour le monde entier. Peut-être que nous ne sommes plus trop habitués à la «contemplation». On l'imagine comme l'attitude réservée à certaines catégories de personnes consacrées, définies justement comme des «contemplatifs/ves». Des personnes qui seraient en quelque sorte détachées de la réalité du monde, pour se figer dans un rapport intime avec le Seigneur. Donc, la contemplation exigerait nécessairement quelque forme de clôture, de renoncement à l'action et au dynamisme dans le monde.

En premier lieu, on peut être sûr qu'aucune personne «contemplative» ne se reconnaîtrait dans cette description plutôt stéréotypée. Mais quant à nous, revenons à la situation des disciples après la mort de Jésus et après avoir reçu le témoignage de Marie Madeleine, annonçant d'avoir vu le Seigneur. Avant de contempler le Seigneur ressuscité, ils étaient exactement «clôturés», tétanisés par la crainte, étourdis par la douleur et le désarroi, enfermés dans un abri aux portes bien verrouillées.

C'est la contemplation du Seigneur qui va tout changer. Il se manifeste, il leur montre ses mains et son côté, il se fait reconnaître devant leurs cœurs stupéfiés. C'est là le moment où leur paralysie commence à se dissoudre. La crainte se transforme en joie, l'angoisse laisse la place à la paix que Jésus leur offre, l'obscurité de l'avenir se convertit dans la lumière d'une mission qui va commencer: «De même que le Père m'a envoyé, moi aussi, je vous envoie».

La contemplation lumineuse du Christ ressuscité, l'écoute confiante de sa parole, l'accueil stupéfié de son Esprit, la confession orante qu'il est notre Seigneur et notre Dieu, tout cela est la véritable source de notre action et de notre mission. C'est Lui, le Seigneur, qui nous ressuscite de la peur et du désespoir, c'est Lui qui nous anime et nous conduit dans le monde. Que notre mission soit plutôt active ou contemplative, c'est toujours le dynamisme de la miséricorde divine qui nous pousse, si nous restons en Lui.

A ses apôtres qui étaient encore bloqués dans leurs cœurs accablés, Jésus confie la mission de la paix, du pardon des péchés, de la proclamation de la foi. La rencontre avec Lui est, pour ses disciples, une nouvelle naissance, un nouveau point de départ, qui les fait sortir de leur refuge caché et les ouvre au monde. Et cela vaut pour nous tous aussi, car notre présence et notre action dans le monde, en tant que disciples-missionnaires, ne peuvent que puiser de la contemplation du Seigneur. Nous n'avons rien à donner, si nous ne recevons pas de Lui.

La miséricorde du Seigneur est alors une sorte de respiration, un mouvement d'accueil et de don: notre action dans le monde est une expiration de la grâce que tout d'abord nous avons inspirée, un don de ce que nous avons reçu, dans la mesure où ce don est devenu en nous notre respiration, notre chair, notre vie. Par ce «respiration», nous contemplons avec adoration et reconnaissance la miséricorde qui nous réconcilie avec le Père et avec les frères, qui nous fait vivre et agir, et en même temps nous offrons au monde le fruit de cette miséricorde que nous avons reçue. Et justement la miséricorde de Dieu vit en nous dans la mesure où nous ne la gardons pas pour nous-mêmes, mais l'offrons avec générosité. Si nous considérons les dons de la miséricorde de Dieu comme un bienfait à garder jalousement pour nous, ils pourrissent, comme la manne dans le désert quand elle était récoltée avidement; si nous offrons la miséricorde que nous avons reçue, alors elle vit et pousse dans notre esprit.

Tout le bien qui est dans le monde et dans l'éternité vient de la miséricorde de Dieu, source jaillissant pour nous du cœur de Jésus mort et ressuscité. Avec Sainte Faustine Kowalska, en cette Fête que le Seigneur miséricordieux nous a donnée à travers elle, nous prions: Ô sang et eau, qui avez jailli du cœur de Jésus, comme source de miséricorde pour nous, j'ai confiance en vous.

P. Francesco BRANCACCIO (Catanzaro, Italie)

NECROLOGIE

La veuve OKAMBA née EKORI Marie Jeanne, pionnière de la légion de Marie de la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï et mère biologique de l'abbé Guy Noël OKAMBA, coordonnateur de la Commission épiscopale Justice et Paix, décédée en mars dernier à Brazzaville des suites d'une longue maladie, a été portée en terre le mercredi 8 avril 2026 au cimetière privé Bouka de Kintélé. Ses obsèques ont eu lieu après la messe des funérailles célébrée en l'église Saint Jean-Baptiste de Talangaï.



Nous y reviendrons

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Mgr Manamika a célébré la Pâques à Saint-Pierre Claver de Bacongo

Le dimanche 5 avril 2026, dimanche de Pâques, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, a célébré la fête de Pâques dans une église archicomble de Saint Pierre Claver de Bacongo au cours de la messe de 11 heures placée sous l'animation liturgique de la chorale Tanga ni Tanga.



Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou



Mgr l'archevêque recevant les dons des mouvements d'apostolat



La chorale Tanga ni Tanga animant la messe

Cette messe a connu la présence de Mme Claire Boudoni, ambassadrice de France au Congo, ainsi que de plusieurs autres personnalités. Au début de la messe, le curé de la paroisse a souhaité une bienvenue cordiale à l'archevêque pour avoir choisi la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo de célébrer cette eucharistie en la solennité de la fête de Pâques. Dans son homélie tirée de l'évangile de Jean 20, 1-9 qui parle des disciples qui sont allés au tombeau vide, l'archevêque de Brazzaville s'est adressé aux fidèles de Bacongo ancrés dans les vieilles habitudes de la médisance, de la calomnie et du non-respect de l'autorité. L'archevêque a fustigé le comportement de ceux qui ne veulent pas changer et aussi, qui ne veulent pas de l'évolution de leur paroisse. «Saint Pierre Claver de Bacongo, paroisse mythique et historique doit ressusciter de ses vieilles habitudes. Pâques, c'est un fait ancré dans l'histoire et c'est une réalité. C'est la résurrection de Jésus qui a changé le cours de l'histoire et son corps désormais glorieux. La résurrection de Jésus n'est pas un événement du passé, ni une réinhumation. Il est différent de la résurrection de Lazare. Jésus, il était hier, il est aujourd'hui

et éternellement. Se ressusciter c'est adopter une nouvelle vie et que les mouvements d'apostolat de Saint Pierre Claver soient des lieux de rassemblement spirituel où il y a la prière et le partage de la parole de Dieu. Un mouvement d'apostolat sans vie spirituel est un corps sans âme. Beaucoup de choses se passent à Bacongo, mais ressaisissez-vous et soyez ressuscités. La gestion financière dans les mouvements d'apostolat doit être limpide avec une traçabilité et une clarté exemplaires. Saint Pierre Claver est désormais

éclairé car il fut une époque où une grande obscurité régnait dans cette église. Maintenant que l'église est éclairée avec quelques travaux de réhabilitation entrepris, notamment l'application de la peinture, le curé et le Conseil pastoral paroissial doivent travailler en parfaite harmonie, en synergie. Un

mouvement d'apostolat ou un membre qui n'obéit pas au curé, ni au Conseil pastoral paroissial doit être sanctionné en suivant la procédure établit à savoir, l'avertissement, le blâme, le renvoi temporaire, le renvoi définitif. Le membre n'est pas exclu de l'Eglise, mais renvoyé pour son mauvais comportement. Il reste et demeure chrétien, et doit participer aux messes le dimanche pour sa conversion. Fidèles de Bacongo, construisez votre propre église, ne faites pas la main tendue vers l'extérieur car les subsides provenant de Rome n'existent plus. Comptons sur nos propres forces, ne restez pas dans le tombeau vide, de l'immobilisme, mais ayez la foi. Le Christ est ressuscité, arrêtons de bavarder inutilement et passons à l'action».

Pascal BIOZI KIMINOU

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

**TABLEAU DE L'ORDRE NATIONAL DES
EXPERTS COMPTABLES DU CONGO
2026**



Mot du Président

Le présent tableau de l'Ordre National des Experts-Comptables du Congo (ONEC-C) constitue la liste officielle de la profession comptable en République du Congo.

Ce tableau innove en présentant, pour la première fois, l'ensemble des composantes de la profession comptable.

L'ONEC-C regroupe, à date, 29 sociétés d'expertise comptable et 125 membres physiques, répartis comme suit :

- 74 experts-comptables libéraux,
- 51 experts-comptables non libéraux, exerçant dans le secteur privé et l'administration publique.

« Seuls les experts-comptables libéraux et les sociétés d'expertise comptable inscrits dans les sections dédiées de ce tableau sont autorisés à exercer, conformément aux articles 20 à 22 de la loi n°29-2013 du 18 novembre 2013 portant création de l'ONEC-C ».

Ce tableau illustre l'engagement de l'Ordre à bâtir une profession forte et influente, contribuant à la transparence et à la fiabilité de l'information financière.

Nous saluons l'arrivée des nouveaux membres et sociétés, qui renforcent les rangs de notre institution.

Par ailleurs, dans le cadre du programme de formation à l'expertise comptable, 92 étudiants sont actuellement en cours de formation. En 2027, entre 30 et 40 d'entre eux devraient entamer le stage d'expertise comptable, renforçant ainsi la relève et la qualité de la profession.

Le Président du Conseil de l'Ordre National des Experts-Comptables du Congo



Michel Patrick GAMASSA

**CONSEIL DE L'ORDRE DE L'ONEC-C
9 membres élus**



Michel Patrick
GAMASSA
Président



Sergo Alexandre
DENGUET ATTICKY
Vice-Président



Bricé Voltaire
ETOU OBAMI
Secrétaire Général



Colbert
OKINGA EBOUNGOU
Secrétaire Général Adjoint



Roger
MAYABEL
Trésorier



José Serges
SEKET
Trésorier Adjoint



André
MANKENDA
Membre



Paulin
KAU-TCHIYEMBI
Membre



Auguste
YOLO
Membre

NOS PARTENAIRES TECHNIQUES



FIDEF



2^{ème} Étage Immeuble Coray
Rue de la Musique Tambourinée
(Derrière Hôtel Mikhaels)

(+242) 06-518-35-54

www.oneccongo.org

ANNONCE



**ORDRE NATIONAL
DES EXPERTS-COMPTABLES
DU CONGO**

TABLEAU 2026

SECTION DES SOCIÉTÉS D'EXPERTISE-COMPTABLE (SEC) 29 Sociétés inscrites au Tableau (+9 par rapport à 2025)

<p>BDO</p> <p>N°1 BDO Audit (SA) N°ONEC-C : 001-SEC N°Agr. CEMAC : SEC-007 Téléphone : 05 074 95 00 / 06 133 00 60 E-mail : Congo-Cg@bdo-ea.com Site Web : www.bdo-ea.com Effectif : 40 Adresse : Arrêt Tourisme Immeuble TJK 7e étage - Brazzaville Dirigeant : NUUMBE Sylvester Kome</p>	<p>GKM</p> <p>N°2 GKM (SARL) N°ONEC-C : 002-SEC N°Agr. CEMAC : SEC-014 Téléphone : 05 571 32 77 / 06 655 48 31 E-mail : secretariat@cabinetgkm.com Site Web : www.cabinetgkm.com Effectif : 18 Adresse : Tour Mayombe 9e étage, entrée B B.P. 673 - Pointe-Noire Dirigeant : GOMEZ-GNALI André</p>	<p>SOCEC</p> <p>N°3 SOCEC (SARL) N°ONEC-C : 004-SEC N°Agr. CEMAC : SEC-058 Téléphone : 05 584 83 98 / 06 577 16 25 E-mail : cabinetsocsec.secretaire@gmail.com Site Web : Effectif : 07 Adresse : 410, Avenue Marien NGOUABI Centre-Ville - Pointe-Noire Dirigeant : KALI-TCHYEMBI Paulin</p>	<p>EXCO CACOGES KRESTON GLOBAL</p> <p>N°4 EXCO CACOGES (SA) N°ONEC-C : 005-SEC N°Agr. CEMAC : SEC-061 Téléphone : 06 989 06 06 E-mail : cacoges@excoafrique.com Site Web : www.exco-cacoges.com Effectif : 50 Adresse : Immeuble Exco CACOGES - Plateaux 15 ans 207 Rue Vindza, Croisement Av. 16e - BZV Dirigeant : ETOU OBAMI Brice Voltaire</p>
<p>EY <i>Building a better world</i></p> <p>N°5 ERNST & YOUNG (SA) N°ONEC-C : 006-SEC N°Agr. CEMAC : SEC-062 Téléphone : 06 666 66 61 E-mail : ey.brazzaville@ey.cg.com Site Web : www.ey.cg.com Effectif : 80 Adresse : 5em étage, Immeuble siège ECOBANK Avenue Amilcar Cabral-Brazzaville Dirigeant : OSSIBI Arsène-Didoce</p>	<p>RAINBOW FINANCE (SA) N°ONEC-C : 007-SEC N°Agr. CEMAC : SEC-079 Téléphone : 06 923 02 02 / 06 853 50 00 E-mail : j.sergeseket@yahoo.fr Site Web : En construction Effectif : 15 Adresse : 37 Av Auxence IKONGA, 2em étage Immeuble LOUKOKI - Brazzaville Dirigeant : SEKET José Serges</p>	<p>EXCI-MAA</p> <p>N°7 EXCI-MAA (SARL) N°ONEC-C : 008-SEC N°Agr. CEMAC : SEC-089 Téléphone : 06 875 89 60 E-mail : pkemeni@eximaa.ca Site Web : www.eximaa.ca Effectif : 18 Adresse : Imm. Pharmacie Maria Clao vers le Port, Appartement 1A -Pointe-Noire Dirigeant : KEMENI Pierre</p>	<p>MAM - EC</p> <p>N°8 MAM EC (SARL) N°ONEC-C : 009-SEC N°Agr. CEMAC : SEC-091 Téléphone : 06 989 55 19 / 05 333 74 80 E-mail : mauclairmoufouma@mam-ec.fr Site Web : www.mam-ec.fr Effectif : 09 Adresse : Appart A48 13eme étage Tour Mayombe 82 Pointe-Noire Dirigeant : MOUFOUMA Philippe Mauclair</p>
<p>RAE Audit Conseil <i>« Il n'y a pas que les chiffres entre nous »</i></p> <p>N°9 RAE Audit Conseil (SARLU) N°ONEC-C : 010-SEC N°Agr. CEMAC : SEC-097 Téléphone : 05 695 48 56 / 06 737 11 12 E-mail : contact.raeauditconseil@rae.cg Site Web : www.rae.cg Effectif : 15 Adresse : D14 Clairon, Immeuble Stala Brazzaville Dirigeant : EBANGA Raphaël</p>	<p>CBC Conseil Expertise Comptable Audit Congo Business Consulting</p> <p>N°10 Congo Business Consulting (SARLU) N°ONEC-C : 011-SEC N°Agr. CEMAC : SEC-098 Téléphone : 05 377 99 00 E-mail : secretariat@cbc-cg.com Site Web : www.cbc-cg.com Effectif : 10 Adresse : 42 Bis, Quartier Clairon Brazzaville-République du Congo Dirigeant : OKINGA EBOUNGOU Colbert</p>	<p>KPMG</p> <p>N°11 KPMG CONGO (SA) N°ONEC-C : 012-SEC N°Agr. CEMAC : SEC-099 Téléphone : 05 558 63 63 E-mail : pgamassa@kpmg.com Site Web : www.kpmg.cg Effectif : 60 Adresse : 41eme Etage Immeuble Monté Cristo, Bvd Denis Sassou Nguesso - Brazzaville Dirigeant : GAMASSA Michel Patrick</p>	<p>CDM CONSULTANTS</p> <p>N°12 CDM-Consultants (SARL) N°ONEC-C : 013-SEC N°Agr. CEMAC : SEC-101 Téléphone : 06 666 28 61 E-mail : christian.migan@gmail.com Site Web : Effectif : 01 Adresse : 1.069.V Impasse OCH Brazzaville Dirigeant : MIGAN Christian Désiré</p>
<p>Deloitte.</p> <p>N°16 DELOITTE (SA) N°ONEC-C : 014-SEC N°Agr. CEMAC : SEC-110 Téléphone : 05 308 08 86 E-mail : vsayam@deloitte.com Site Web : www.deloitte.com/cg Effectif : 20 Adresse : 1er étage, Immeuble des Frères ABDALLAH Rue Germain B. Tchikobo, Pointe-Noire Dirigeant : SAYAM TIENTCHEU Vylle</p>	<p>IFAC</p> <p>N°14 IFAC (SARL) N°ONEC-C : 015-SEC N°Agr. CEMAC : SEC-100 Téléphone : 06 953 33 03 / 05 596 16 17 E-mail : secretariat@cabinetifac.com Site Web : www.cabinetifac.com Effectif : 10 Adresse : Avenue Gustave Ondziel, Rd point Kassai Centre - ville, Pointe-Noire Dirigeant : MONDJO née OTSOA MOUAPO Imelda</p>	<p>RELIANCE (SA) N°ONEC-C : 016-SEC N°Agr. CEMAC : SEC-102 Téléphone : 05 628 03 01 E-mail : contact@reliancecongo.com Site Web : www.reliancecongo.com Effectif : 06 Adresse : 91 Rue Germain BICOUMA Centre-ville Pointe-Noire Dirigeant : NGOMA MBOUKOU Wilfrid</p>	<p>TAIZE CONSEILS (SARLU) N°ONEC-C : 017-SEC N°Agr. CEMAC : SEC-111 Téléphone : 05 520 17 64 E-mail : cabinet@taizeconseils.com Site Web : www.taizeconseils.com Effectif : 12 Adresse : Encinte Evêché Pointe-Noire Dirigeant : YOLO Auguste</p>
<p>CAIRQ Conseil</p> <p>N°17 CAIRQ-CONSEILS (SARL) N°ONEC-C : 018-SEC N°Agr. CEMAC : SEC-118 Téléphone : 05 613 07 93 E-mail : cabinet@cairq-conseil.com Site Web : www.cairq-conseil.com Effectif : 11 Adresse : 76 Rue MALALA, face AdroClub Pointe-Noire Dirigeant : QUENUM Hyppolyte Nifaire</p>	<p>DMT CONSULTING</p> <p>N°18 DMT Consulting (SARL) N°ONEC-C : 019-SEC N°Agr. CEMAC : SEC-119 Téléphone : 06 517 99 77 / 06 885 05 55 E-mail : infos@dm-consulting.com Site Web : www.dmt-consulting.com Effectif : 08 Adresse : 13 Rue Bangala - Poto-Poto, Brazzaville Dirigeant : NDINGA Vincent</p>	<p>M3B Audit & Expertise</p> <p>N°19 M3B Audit & Expertise (SARL) N°ONEC-C : 020-SEC N°Agr. CEMAC : SEC-035 Téléphone : 06 656 82 38 E-mail : secretariat@m3b-auditexpertise.com Site Web : www.m3b-auditexpertise.com Effectif : 18 Adresse : 30e étage, entrée B, Tour Mayombe Avenue Charles de Gaulle - Pointe-Noire Dirigeant : BIALU Jacques</p>	<p>CABINET ALENA CONSEILS</p> <p>N°20 ALENA Conseils (SARLU) N°ONEC-C : 021-SEC N°Agr. CEMAC : SEC-136 Téléphone : 05 652 32 11 / 06 438 14 14 E-mail : fmabiala.ac@alena-conseils.com Site Web : www.alenaconseils.com Effectif : 10 Adresse : 46, Av. Stanislas Batchi - MPITA Pointe-Noire Dirigeant : MABIALA Fernand</p>
<p>YB JURICOMPTABLES ANALYSE CONSEILS ENQUÊTES</p> <p>N°21 YB JURICOMPTABLES (SARL) N°ONEC-C : 022-SEC N°Agr. CEMAC : SEC-134 Téléphone : 06 695 04 53 / 06 900 67 95 E-mail : contact@ybforensic.com Site Web : www.ybforensic.com Effectif : 09 Adresse : Bat. n°16 - EBEN, Résid. les Flamboyants Brazzaville Dirigeant : GANDONGO BONGO Viste</p>	<p>NKS</p> <p>N°22 NKS (SARLU) N°ONEC-C : 023-SEC N°Agr. CEMAC : SEC-132 Téléphone : 06 525 51 51 / 05 206 12 00 E-mail : contact@nks-exp.com Site Web : www.nks-exp.com Effectif : 15 Adresse : Camp IGET, Concession SOPRIM Immeuble 4, 2e étage F4-279 - Pointe-Noire Dirigeant : NZENZA KONDE Stevy</p>	<p>CNG Audit & Conseils (SARLU) N°ONEC-C : 024-SEC N°Agr. CEMAC : SEC-142 Téléphone : 06 547 90 36 / 06 846 03 76 E-mail : contact@cng-audit.com Site Web : www.cng-audit.com Effectif : 05 Adresse : Quartier mpita derrière la brasserie Pointe-Noire Dirigeant : NGOUENE KOMBILA Ilei Archange</p>	<p>PMB - ECA (SARLU) N°ONEC-C : 025-SEC N°Agr. CEMAC : SEC-143 Téléphone : 06 661 28 02 E-mail : leprince.mbaka@pmb-eca.com Site Web : www.pmb-eca.com Effectif : 10 Adresse : Av. Marien NGOUABI, Immeuble YARA Pointe-Noire Dirigeant : MBAIYA Placide Leprince</p>
<p>AGEEC</p> <p>N°25 AGEEC (SARL) N°ONEC-C : 026-SEC N°Agr. CEMAC : SEC-160 Téléphone : 05 559 90 45 / 06 601 89 49 E-mail : anastasi.pongui@ageec.com Site Web : www.ageec.com Effectif : 05 Adresse : Rue Sékou Doumé, Immeuble ODZALI Pointe-Noire Dirigeant : PONGUI Anastasie</p>	<p>emexis consulting</p> <p>N°26 EMEXIS (SASU) N°ONEC-C : 027-SEC N°Agr. CEMAC : SEC-161 Téléphone : 05 675 67 24 / 05 680 26 26 E-mail : contact@emexis-consulting.com Site Web : www.emexis-consulting.com Effectif : 06 Adresse : 12 rue MBOKO - Moungali Brazzaville Dirigeant : NDAMBA KOUADINGANA Gautier Hugues</p>	<p>FIDINTER</p> <p>N°27 FIDINTER (SARLU) N°ONEC-C : 028-SEC N°Agr. CEMAC : SEC-162 Téléphone : 06 855 60 14 / 05 368 25 70 E-mail : mail.contact@fidinter-congo.com Site Web : www.fidinter-congo.com Effectif : 05 Adresse : 107, Av. Germain BICOUMAT, Centre-ville Immeuble Abdallah, 1er étage - Pointe-Noire Dirigeant : MBADI Dieudonné</p>	<p>NOVAAC Nova Africa Conseil</p> <p>N°28 NOVA AFRICA CONSEIL (SAS) N°ONEC-C : 029-SEC N°Agr. CEMAC : SEC-163 Téléphone : 05 040 19 43 E-mail : amoukanda@novaac.net Site Web : www.novaac.net Effectif : 05 Adresse : Immeuble Baguette du Chef Av. Nguelli - Nguelli - Pointe-Noire Dirigeant : MOUKANDA Alex</p>
<p>SM Audit & Conseil (SASU) N°ONEC-C : 030-SEC N°Agr. CEMAC : SEC-164 Téléphone : 06 631 25 41 / 05 644 34 19 E-mail : s.mboussa@cabinet-sm.com Site Web : www.cabinet-sm.com Effectif : 06 Adresse : Avenue Charles de Gaulle, Tour MAYOMBE, 8me étage - Pointe-Noire Dirigeant : MBOUSSA Sylvain</p>	<p><i>« Seuls les experts-comptables libéraux et les sociétés d'expertise comptable inscrits dans les sections dédiées de ce tableau sont autorisés à exercer, conformément aux articles 20 à 22 de la loi n°29-2013 du 18 novembre 2013 portant création de l'ONEC-C ».</i></p>		

ANNONCE



**ORDRE NATIONAL
DES EXPERTS-COMPTABLES
DU CONGO**

TABLEAU 2026

SECTION DES EXPERTS-COMPTABLES LIBÉRAUX (ECL)

74 Experts-comptables inscrits au tableau (+18 par rapport à 2025)

N°	NOMS ET PRENOMS	N°ONEC-C	N°Agr.CEMAC	TÉLÉPHONES	E-MAILS	CABINETS
01	MIGAN Christian Désiré	001-ECL	EC-082	06 666 28 61	christian.migan@gmail.com	CDM (Pers. Physique)
02	MABIALA Ange Eugene Jean Gustave	002-ECL	EC-106	05 338 46 95	angesmabiala@yahoo.fr	MABIALA Ange Eugène (Pers. Physique)
03	BILALI Jacques	003-ECL	EC-123	06 656 82 83	Jacques.billali@m3b-auditexpertise.co	M3B Audit & Expertise (SEC)
04	MBOUSSA Sylvain	005-ECL	EC-209	05 644 34 19	s.mboussa@cabinet-sm.com	SM Audit & Conseil (SEC)
05	GOMEZ-GNALI André	006-ECL	EC-219	05 553 54 28	andre.gnali@cabinetgkm.com	GKM (SEC)
06	KALI-TCHIYEMBI Paulin	007-ECL	EC-220	06 671 98 35	paulkatchi@gmail.com	SOCEC (SEC)
07	KOUZOLO Noël	008-ECL	EC-222	05 559 49 41	cabinetkouzolo@gmail.com	KOUZOLO (Pers. Physique)
08	MBADI Dieudonné	009-ECL	EC-223	06 662 83 91	dieudonne.mbadi@gmail.com	FIDINTER (SEC)
09	AGUINGO Guy Patrice	010-ECL	EC-250	05 551 20 66	aguingo@elohicongo.com	AGUINGO Guy Patrice (Pers. Physique)
10	EBANGA Raphaël	011-ECL	EC-276	06 623 66 25	raphael.ebanga@rae.cg	RAE Audit Conseil (SEC)
11	KEMENI Pierre	012-ECL	EC-302	06 843 24 09	pkemeni@excimaa-ca	EXCI-MAA (SEC)
12	BESSOVI GBENDJEDO Etienne	013-ECL	EC-311	06 834 30 34	ebessovi@gmail.com	BESSOVI Etienne (Pers. Physique)
13	GAMASSA Michel Patrick	014-ECL	EC338	05 558 63 63	pgamassa@kpmg.cg	KPMG Congo (SEC)
14	DENGUET ATTICKY Serge Alexandre	017-ECL	EC-360	06 666 44 00	serge.denguets@cgey.com	ERNST & YOUNG (SEC)
15	MOUHINGOU Michel Robert	018-ECL	EC-371	06 628 19 81	michelrobertmouhingou@gmail.com	MRM-Conseil & Formation (Pers. Physique)
16	OSSIBI Arsène Didace	019-ECL	EC-372	05 527 81 44	arsene-didace.ossibi@cgey.com	ERNST & YOUNG (SEC)
17	YOLO Auguste	020-ECL	EC-373	06 653 34 45	auguste.yolo@talzeconseils.com	TAIZE Conseils (SEC)
18	MANKENDA André	021-ECL	EC-375	06 658 74 77	cmecexpertise@gmail.com	CMEC (Pers. Physique)
19	TSOUMOU Reich Fresney	022-ECL	EC-379	05 525 82 19	reichsoumou@gmail.com	Exco CACOGES (SEC)
20	ETOU OBAMI Brice Voltaire	023-ECL	EC-389	06 912 17 17	brice.etoou@excoafrique.com	Exco CACOGES (SEC)
21	MALONGA Jean Pierre	024-ECL	EC-391	06 982 21 04	secretariat.ficaconseil@yahoo.fr	FICA -Conseil (Pers. Physique)
22	MAYABEL Roger	025-ECL	EC-393	06 830 89 09	r.mayabel@cabinet-mayabel.com	MAYABEL (Pers. Physique)
23	DJONA Jean	027-ECL	EC-435	05 529 42 54	Jean.djona@cabinetjd.com	DJONA Jean (Pers. Physique)
24	ELOMBO Marcel	028-ECL	EC-439	06 628 22 83	marcelelombo1@gmail.com	ELOMBO Marcel (Pers. Physique)
25	IKONGA Remy	030-ECL	EC-445	06 674 67 20	remikonga@hotmail.fr	CAIRQ -Conseil (SEC)
26	KETEVİ Comlan Victor	033-ECL	EC-452	06 660 24 46	victor.ketevi@cgey.com	ERNST & YOUNG (SEC)
27	MAMPANGUILA Gervais	034-ECL	EC-465	05 767 95 53	gervaismampanguilas@gmail.com	KPMG Congo (SEC)
28	M'BANI Jean Valère	035-ECL	EC-468	06 812 66 45	valere_mbani@yahoo.fr	MBANI (Pers. Physique)
29	M'BOUMBA Jean Christian	036-ECL	EC-472	05 533 58 16	Jcmboumba.ec472@gmail.com	MBOUMBA Jean Christian (Pers. Physique)
30	MONDJO née OTSOA Imelda	037-ECL	EC-476	06 830 49 38	imeldamondjo@cabinetifac.com	IFAC (SEC)
31	MOUFOUMA Mauclair Philippe	038-ECL	EC-478	06 620 89 98	mauclairmoufouma@mam-ec.fr	MAM - EC (SEC)
32	NDAMBA Frédéric Thierry	039-ECL	EC-483	06 679 63 47	expertndamba@gmail.com	NDAMBA (Pers. Physique)
33	NGOULOUBI - MBIMA Arthur	040-ECL	EC-486	06 66642428	arthur@comptadual.com	NGOULOUBI - MBIMA (Pers. Physique)
34	N'ZAMBA IPALA Patrice	041-ECL	EC-490	05 538 66 65	patricenzamba@yahoo.fr	NZAMBA IPALA Patrice (Pers. Physique)
35	OGANGA LIMOUNA Raymond Michel	042-ECL	EC-494	06 696 25 11	mlorgroupecg@gmail.com	OGANGA Michel (Pers. Physique)
36	PORTELLA Jean Louis	044-ECL	EC-506	06 652 10 04	portellajeanolouis@gmail.com	PORTELLA Jean-Louis (Pers. Physique)
37	SEKET José Serges	045-ECL	EC-508	06 853 50 00	j.sergeseket@yahoo.fr	RAINBOW FINANCE (SEC)
38	SOUSSI-TCHAPI René	046-ECL	EC-509	05 557 78 79	rene_stchapi@yahoo.fr	SOUSSI-TCHAPI René (Pers. Physique)
39	TSIKABAKA KOUNDISSA Marius	048-ECL	EC-514	05 533 03 07	tsikabakam@yahoo.fr	TSIKABAKA KOUNDISSA Marius (Pers. Physique)
40	LIPIKA Armel Gherlys Paul	049-ECL	EC-516	05 521 75 41	alipikagp@gmail.com	LIPIKA (Pers. Physique)
41	QUENUM Hippolyte Hilaire	050-ECL	EC-534	05 613 07 93	hiquess@cairq-conseil.com	CAIRQ Conseil (SEC)
42	KOULIMAYA Guy Felih	052-ECL	EC-536	06 679 77 99	koulimayag@yahoo.fr	KOULIMAYA (Pers. Physique)

ANNONCE

TABLEAU 2026

SECTION DES EXPERTS-COMPTABLES LIBÉRAUX (ECL)
74 Experts-comptables inscrits au tableau (+18 par rapport à 2025)

N°	NOMS ET PRENOMS	N°ONEC-C.	N°Agr.CEMAC	TÉLÉPHONES	E-MAILS	CABINETS
43	MABIALA Fernand	053-ECL	EC-581	05 652 32 11	associes.ac@alenaconseils.com	ALENA Conseils (SEC)
44	OKINGA EBOUNGOU Colbert	055-ECL	EC-626	06 574 92 45	c.okinga@cbc-cg.com	Congo Business Consulting (CBC) / SEC
45	MBAYA Placide Leprince	056-ECL	EC-652	06 666 28 02	leprince.mbaya@cabinet-pmb.com	PMB-ECA (SEC)
46	GANONGO BONGO Vistel	057-ECL	EC-653	06 685 04 53	vganongo@vbforensic.com	VB Juricomptables (SEC)
47	ELENGA OPPALA Ghislain	058-ECL	EC-374	06 638 08 11	cabgexpertise6@gmail.com	ELENGA OPPALA (Pers. Physique)
48	BOULA Clément Alexandre	059-ECL	EC-432	05 550 56 25	clomboula@gmail.com	BOULA (Pers. Physique)
49	KABA Francis Siméon	060-ECL	EC-449	06 965 34 84	kabafrancissimeon@gmail.com	KABA Francis (Pers. Physique)
50	KOUBA Dominique	061-ECL	EC-455	06 667 06 28	koubadom@yahoo.fr	RELIANCE SA (SEC)
51	LINVANI M'PION Magloire Bienvenu	062-ECL	EC-460	06 667 03 95	cabinedinvanimpion@gmail.com	LINVANI M'PION Magloire (Pers. Physique)
52	MBOUNGOU Dieudonné	064-ECL	EC-473	06 510 19 31	dieudonnemboungou@gmail.com	MBOUNGOU (Pers. Physique)
53	MOUTOU BAKOUMA Davidson	065-ECL	EC-482	05 573 93 41	davidson.moutou@bdo-ea.com	BDO Audit (SEC)
54	NDINGA ELENGA Vincent	066-ECL	EC-484	06 972 15 15	vndinga@yahoo.fr	DMT Consulting (SEC)
55	PONGUI Anastasie	067-ECL	EC-505	05 559 90 45	anastasie.pongui@acgeec.com	ACGEEC (SEC)
56	NZENZA KONDE Stevy	068-ECL	EC-708	06 891 09 94	s.nzenza@nks-exp.com	NKS (SEC)
57	MBOUMBA Simon	069-ECL	EC-557	06 971 63 91	smboumba@msa-ac.com	MBOUMBA Simon (Pers. Physique)
58	OYOBE OKEMBA Randy	070-ECL	EC-650	06 859 38 82	r.oyobe@gmail.com	OYOBE OKEMBA Randy (Pers. Physique)
59	NGOUENE KOMBILA Bel - Archange	071-ECL	EC-707	06 547 90 36	ngouene.a@cng-audit.com	CNG Audit & Conseils (SEC)
60	NJUMBE Sylvester Kome	073-ECL	EC-195	05 718 34 34	sylvester.njumbe@bdo-ea.com	BDO Audit (SEC)
61	LINVANI MPION Dior Marthely	075-ECL	EC-459	06 820 95 30	dlinvani.lmd@gmail.com	LINVANI (Pers. Physique)
62	LOEMBA COLONNA Arsène Thibault	076-ECL	EC-461	06 655 00 19	arsene.colonna@yahoo.fr	CATL (Pers. Physique)
63	BITSINDOU LONDE Patrick Olivier	077-ECL	EC-627	06 679 20 59	polivier.exaudit@gmail.com	BITSINDOU LONDE Patrick Olivier (Pers. Physique)
64	NDAMBA KOUDINGANA Gautier Hugues	079-ECL	EC-517	06 680 26 26	gautier.ndamba@emexis-consulting.com	EMEXIS (SEC)
65	LENGA Didier Serge	080-ECL	EC-457	06 514 55 63	slenga@gmail.com	LENGA (Pers. Physique)
66	TCHAMBA Samuel	081-ECL	EC-339	06 754 61 62	samuel.tchamba@yahoo.fr	TCHAMBA Samuel (Pers. Physique)
67	SAYAM TIENTCHEU Vylie	082-ECL	EC-582	05 714 33 67	vsayam@deloitte.com	DELOITTE (SEC)
68	MATSOUNGA BAKALA Aymard Michel	083-ECL	EC-467	05 568 46 76	yacele76@gmail.com	MATSOUNGA BAKALA (Pers. Physique)
69	NGOMA-MBOUKOU Wilfrid	084-ECL	EC-485	05 568 32 11	wilfridngomamboukou@gmail.com	RELIANCE SA (SEC)
70	MILEBE BOUANGA Christopher Paul Nehd	085-ECL	EC-624	05 012 34 38	cmilebe@cabinetmiles.fr	MILEBE BOUANGA (Pers. Physique)
71	EFONOUA God Blesy Prisca	086-ECL	EC-625	05 625 18 18	blessy.efonoua@gmail.com	EFONOUA (Pers. Physique)
72	LAMADINE MAHAMAT Lamadine	087-ECL	EC-631	05 383 81 27	m.lamadine@lead-ac.com	LAMADINE MAHAMAT (Pers. Physique)
73	MOUKANDA MOUNDOUTA Alex	088-ECL	EC-674	04 422 06 60	amoukanda@novaac.net	NOVA AFRICA CONSEIL (SEC)
74	MOBOMBO NGATSE Franck Arnel	089-ECL	EC-760	05 691 78 41	fmobombo@mobsonconsulting.com	MOBOMBO NGATSE F. Arnel (Pers. Physique)



ANNONCE



**ORDRE NATIONAL
DES EXPERTS-COMPTABLES
DU CONGO**

TABLEAU 2026

SECTION DES EXPERTS-COMPTABLES NON LIBÉRAUX (ECNL) OU SALARIÉS EN ENTREPRISE
51 Experts-comptables non libéraux inscrits au tableau (+4 par rapport à 2025)

N°	NOMS ET PRENOMS	N°ONEC-C	N°Agr.CEMAC	TÉLÉPHONES	E-MAILS	SEC ou ENTREPRISES	FONCTIONS
01	FYLLA SAINT-EUDES Antoine Thomas Nicé	010-ECS	EC-359	06 695 30 25	nfylla56@yahoo.fr	MDIPSP	Ministre
02	NGATSE Ludovic	011-ECS	EC-146	05 521 27 69	ngatselun@yahoo.fr	MEPIL	Ministre
03	OBAMBE SALEME Gertrude	015-ECS	EC-491	05 522 81 30	gertrude.obambe@cg.ey.com	ERNST & YOUNG (SEC)	Associate Director
04	LETH-BOUKA Karl	022-ECS	EC-648	06 642 69 89	lethbouka_karl@yahoo.fr	Gpe YAO Corp	Directeur Administratif et Financier
05	BIZITOU Bruno Placide	024-ECS	EC-428	05 535 67 64	placide.bizitou3@gmail.com Placidebi	M3B Audit & Expertise (SEC)	Assistant Manager
06	BONGUI Roland Salvador	025-ECS	EC-431	06 667 60 77	bsrsalva@gmail.com	CNSS	Inspecteur Principal de sécurité sociale
07	ILOKI MOROSSA Marie Joseph	030-ECS	EC-446	06 666 58 71	mariejosephlokimorossa@gmail.com	CNC	Commissaire Général
08	KEMA Didier Placide	034-ECS	EC-451	06 666 22 34	manager@kemaservices.net	Kema services	
09	MAMBOU LOEMBA	041-ECS	EC-464	06 663 29 06	sasmanagers@gmail.com	SAS Management	Fondateur et directeur
10	MBOUMABEKA Edley Saurelle	046-ECS	EC-471	06 690 74 64	edleysaurellemboumabeka@gmail.co	CNC	Directeur de mission
11	MEYA Jacques	049-ECS	EC-535	05 562 03 79	jacquesmeya4@gmail.com		
12	MIALOUNGUILA Théodore	050-ECS	EC-521	05 616 62 60	t.mialouguila@gmail.com	IA2C	
13	GANGUIA MISETETE Abraham	051-ECS	EC-618	05 345 87 00	missetete.abraham@gmail.com	OCEAC / CEMAC	Contrôleur Financier
14	MOKANGA Sylvain Siméon Simplicie	053-ECS	EC-475	06 976 77 78	simeonsimplicie@hotmail.fr	DGGT / MATIER	PAF, Cellule d'exécution des Projets en Partenariat Multilatéral
15	MOUKOUAMA NGONO Jean Pierre	054-ECS	EC-480	06 664 06 21	jeanpierngonono@yahoo.fr	CNC	Directeur de mission
16	NTSAKALA MANKOU Gilbert Donald	059-ECS	EC-488	06 960 44 35	ntsakalagilbert@gmail.com	EGET Congo	Chef comptabl
17	TATY Victorine Rachel	062-ECS	EC-511	06 670 87 16	rvtaty@hotmail.com	SINEBLE Audit & Conseil	
18	AKAMABI Jean Richard	063-ECS	EC-526	05 389 80 86	a.maxrichard@yahoo.fr	E2C	Chef de Service Comptabilité générale
19	BONGO BOUHOUS Roch Marius	066-ECS	EC-430	06 976 06 18	roch.bongo-bouhous@snp-c.com	SNPC Distribution	Chef de Division Audit Interne
20	DE MOLOUBA Cyr christoph Roger	068-ECS	EC-433	06 666 4499	cymo.demoulouba@gmail.com	SNPC	Cadre Auditeur
21	DENGUET ATTICKY Myriam Bénédicte	069-ECS	EC-434	06 667 83 61	denguem@icloud.com	SEDIC	Directrice Générale
22	EKANDJA Jean François	070-ECS	EC-437	05 766 00 54	jfekandja@yahoo.fr	UC Projet / MEFDI	Directeur Financier
23	EKASMAN François	071-ECS	EC-438	06 600 10 44	francoisekasman@gmail.com	CNC	Directeur de mission
24	ENDOMBE Saturnin	072-ECS	EC-440	05 725 08 35	satumendombes@gmail.com	E2C	Auditeur interne
25	GALOUO SOU Ted	073-ECS	EC-443	05 547 47 91	tedgalouo@hotmail.cominfo.synergy	DGRN / MFBPP	Directeur Général
26	GANONGO NGAKOSSOTH Ikangath	074-ECS	EC-558	06 634 47 27	vothganongo@gmail.com	SNPC	Chef de Département Fiscalité
27	IPOULI Urbain Landry	075-ECS	EC-447	06 899 10 12	landri_ipouli@yahoo.fr	SNPC (SFP)	Chef de Division Finances et comptabilité
28	KANGA Alain Frédéric	077-ECS	EC-450	06 660 72 08	frkanga02@yahoo.fr	DGID	Directeur de la réglementation et du contentieux
29	KOMA Camille	078-ECS	EC-453	05 677 73 74		CAIRQ-Conseil (SEC)	Consultant Honoraire
30	LOUBASSOU MISSAMOU Moïse	083-ECS	EC-462	06 814 31 50	moiseloubassou@yahoo.fr	CNC	Directeur de mission
31	LOUFOUA Narcisse	084-ECS	EC-463	05 549 62 62	pnloufoua@gmail.com	Projet Gmenterie de Tao-Tao	Coordinateur
32	MBOUMA NDENGUE Richard	085-ECS	EC-470	06 510 19 20	mboumandengue@gmail.com	BCH	Directeur de l'Audit Interne
33	MIENANTIMA Célestin	086-ECS	EC-474	05 553 54 71	mientimace@gmail.com	CFCO	Expert-Comptable attaché à la Direction Générale
34	MONIENIE MOPITA Arnel	087-ECS	EC-477	05 578 45 20	arnelmonienie@gmail.comarnelmon	CNC	Commissaire Général Adjoint
35	MOUSSOUNGOU LOUTOUMBOU Henri	088-ECS	EC-481	06 655 89 86	henrimouss@yahoo.fr	CENAGES	
36	OMINGA RAOUL Maixent	092-ECS	EC-500	06 666 10 39	romingaz2000@yahoo.fr	SNPC	Directeur Général
37	NONAULT Chantal Modeste	090-ECS	EC-482	06 663 90 10	cnonault@worldbank.org Chantal_no	BAD	Administratrice au CA
38	NTSIBAT Patrick	091-ECS	EC-489	06 864 10 84	pntsibat@gmail.com	FONEA	Directeur Général
39	OBOA Née OWORO Lydie Delphine	092-ECS	EC-492	06 670 87 17	lnwoe0@hotmail.com	SNPC	
40	OKO KOUMOU	094-ECS	EC-497	06 660 2301	oko_koumou@yahoo.fr	SNPC	Chef de Département Comptabilité Pétrolière
41	OLESSONGO Raïssa Cherele	095-ECS	EC-498	06 656 64 93	cheroless2@yahoo.fr	SNPC	Chef de Division Comptabilité
42	OMBO LEBARRAS Jérémie Elysée	096-ECS	EC-499	06 659 71 01	jlebarras@yahoo.fr	SNPC	Cadre Contrôleur de Gestion
43	ONDONGO EZHET Brice	098-ECS	EC-501	06 660 11 00	briceondongo@hotmail.com	MFBPP	Conseiller au Portefeuille Public
44	PEYA Michel	099-ECS	EC-504	05 512 16 17	peyamichel7@gmail.com	CNC	Directeur de mission
45	SEKANGUE OBA Illich Lavy	101-ECS	EC-507	06 831 21 21	sekangueoba@yahoo.fr	SNPC Distribution	DFC
46	TCHIVENDAIS Roger Jean Claude	104-ECS	EC-513	06 954 80 68	trj2006@yahoo.fr	SNPC	
47	NGAMBE Flovy Fil Des Saints	105-ECS	EC-702	06 729 31 61	flovy.ngambe@outlook.com	BAD	Financial Management Specialist
48	ITOUA Jean Paulin	106-ECL	EC-448	06 666 51 20	syscohadapourtous@gmail.com	DG du Trésor public	Chef de service des audits, des inspections et des vérifications
49	LINVANI Aimé Blanchard	107-ECS	EC-458	05 537 01 79	linvani2003@yahoo.frabliconseillsari	AD-PME	Directeur Général
50	MATONDO BIKA Dacin	108-ECS	EC-466	06 630 02 34	bikadacdn@hotmail.com	Archer Capital	Directeur Financier et Comptable
51	MBOUSSI Gautier	110-ECS	EC-705	05 308 08 87	gautiermboussi@gmail.com	PAPN	Chef de Département Comptabilité

CEMAC

Une baisse de croissance attendue à 2,9% en 2026

La Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) a tenu, jeudi 2 avril 2026, à Yaoundé au Cameroun, sa première session ordinaire de l'année du comité de politique monétaire, sous l'égide de Yvon Sana Bangui, gouverneur de la BEAC et président statutaire de cette instance. Après avoir analysé les perspectives macroéconomiques internationales et sous-régionales, les membres ont convenu qu'au niveau sous-régional une baisse de la croissance économique sera à attendre en 2026 à 2,9 %, contre 3,5 % en 2025, au regard des prévisions macroéconomiques et financières réalisées en février 2026 par les services de la BEAC.



Yvon Sana Bangui

plus tard et connaîtrait un déficit du compte courant, dons officiels compris, à 5,2 % du PIB en 2026, contre 2,9 % du PIB en 2025. Au 31 décembre 2026, la masse monétaire devrait augmenter de

taire, après leur appréciation des perspectives économiques et financières aux niveaux international et sous-régional, ont décidé de maintenir inchangés le taux d'intérêt des appels d'offres à 4,75 % ; le

Au niveau international, le comité de politique monétaire a pris connaissance des perspectives de l'économie mondiale. Selon la mise à jour des prévisions du Fonds monétaire international (FMI) de janvier 2026, la croissance mondiale est prévue à 3,3 % en 2026, comme en 2025. Les membres ont reconnu toutefois que ces perspectives sont désormais soumises à de fortes incertitudes en lien avec le conflit au Moyen-Orient. La sous-région Afrique centrale pourrait connaître des pressions inflationnistes contenues sous la norme communautaire, avec un taux en moyenne annuelle qui se situera à 2,3 en 2026, après 2,1 % en 2025. La zone enregistre un repli du déficit budgétaire base des engagements, hors don, de 4,8 % en 2025 à 2,2 % du PIB un an



Le siège de la Banque centrale de la CEMAC

11,1 % et les réserves de change en moins d'importations de biens et les services représenteraient 4,52 % moins en 2025. Enfin, le taux de couverture extérieure de la monnaie s'établirait à 68 % en 2026, après 64,9 % en 2025. Les membres du comité moné-

taux de la facilité de prêt marginal à 6,25 % ; le taux de la facilité de dépôt à 0% ; et les coefficients des réserves obligatoires à 7 % sur les exigibilités à vue et à 4, 50 % sur les exigibilités à terme.

Philippe BANZ

CLIMAT

Mars et avril, mois les plus chauds au Congo!

Le climat au Congo devient un événement exceptionnel qui étonne et intrigue les citoyens. Le constat, au regard des changements climatiques est que les saisons sont perturbées. Cette année, le mois de mars n'a pas connu les grandes pluies habituelles. Depuis le début de l'année, cette période est marquée par des canicules intenses et l'allongement de la saison sèche segmentée par des pluies sectorielles. Le régime pluviométrique est totalement perturbé. Serge Likeba, climatologue, chef de service climatologie à l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC), nous en dit un peu plus sur le phénomène.



Serge Likeba

assez des pluies. Normalement à Brazzaville, on n'a à peu près eu que 180 mm. Cette fois-ci tout le mois de mars, on n'a eu que 77 mm, donc c'est un déficit. Mais, ce qui est vrai, il y a bien de l'énergie dans l'atmosphère. Les conditions des pluies sont bien là, bien qu'il y ait quelques blocages dus aux vents qui viennent de l'océan atlantique qui n'ont pas pu pénétrer sur le continent. Maintenant, nous avons remarqué que les vents entrent sur le continent. On prévoit que le mois d'avril 2026 sera pluvieux. Il va compenser le déficit du mois de mars.

* **Est-ce que cela est dû aux effets du dérèglement climatique?**

** Oui, on peut dire ça parce que nous avons remarqué un petit dérèglement. Logiquement dans les années passées, au mois de mars il pleuvait beaucoup.

La saison des pluies doit commencer au mois de mars. Mais, nous ne sommes pas en saison sèche. Il y a seulement un petit décalage.

* **Pour vous, en tant que chercheur et observateur du climat qu'est-ce qui provoque la variabilité et les changements climatiques?**

** Les changements climatiques sont un phénomène mondial. C'est dû à l'augmentation des gaz à effets de serre. Notre pays est aussi touché par ce phénomène. Ce sont les activités surtout anthropiques qui provoquent cela.

* **Au regard de ces effets quel message d'assurance adressez-vous au grand public?**

** Les changements climatiques sont là, donc il faut toujours s'attendre à des températures élevées surtout pendant les périodes des saisons de pluies. En saison sèche les températures baissent.

* **Que dites-vous aux agriculteurs?**

** Nous, au niveau du service de climatologie, on élabore un bulletin climatique qui prévoit les précipitations et les températures des mois à venir. On observe le climat, comment les changements climatiques évoluent. Nous sommes obligés d'alerter les agriculteurs parce que nous faisons de la veille climatique.

Propos recueillis par Philippe BANZ



MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

UNITE DE GESTION DU PROJET

Financement: Banque Internationale de Reconstruction pour le de Développement (BIRD - 9493-CG), Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG) et (IDA - 7433-CG)

AVIS DE REPORT DE LA DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES

AMI N°003/MEPIR/PROCLIMAT/UGP-CPM/26

SERVICES DE CONSULTANT

(Firme)

Intitulé de la Mission: Recrutement de l'agence d'analyse et de sélection des plans d'affaires des micros, petites et moyennes entreprises, des coopératives et des groupements potentiels candidats aux subventions du ProClimat

N° de référence: CG-PROCLIMAT-005-C-SFQC-26

Référence et date de publication: Les Dépêches de Brazzaville n°5178 - mercredi 25 mars 2026.

Le présent rectificatif s'adresse aux potentiels soumissionnaires à l'avis à manifestation sus cité.

Le rectificatif porte sur:

Les délais de soumission des dossiers: date limite de dépôt des dossiers initialement prévue au 06 Avril 2026 à 16h00 est reportée au 14 avril 2025 à 16h00.

Les autres informations de l'avis à manifestation d'intérêt initial restent inchangées.

Fait à Brazzaville, le 02 avril 2026

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKO

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
PROJET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DES CHAINES DE VALEURS AGRICOLES AU CONGO
(PRODIVAC)
UNITE DE COORDINATION DU PROJET
AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS-INDIVIDUELS)

Secteur: **Agriculture**
 Référence de l'accord de financement: **Prêt FAD 2000200004602**
 N° d'identification du Projet: **P-CG-A0-002**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo «PRO-DIVAC», et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le Contrat de services de «**Consultant (e) National (e) - Expert (e) en communication et partage de connaissances**», pour le compte du PRODIVAC.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement: (i) la rédaction et la communication institutionnelle, incluant la production et l'adaptation des contenus du projet PRODIVAC, la relecture et l'harmonisation des documents ainsi que l'élaboration des rapports mensuels; (ii) la gestion de l'information, à travers la mise en place et le suivi des mécanismes de circulation interne et externe, la rédaction et diffusion du bulletin, la collecte et l'analyse des données, l'archivage et le classement; (iii) la communication numérique et les réseaux sociaux, avec la contribution au site web, la production et diffusion de contenus digitaux et la veille réactive; (iv) les relations médias, comprenant la constitution et gestion de la base de contacts, la préparation et diffusion des communiqués et dossiers de presse, l'organisation des conférences et interviews ainsi que le suivi du monitoring; (v) l'appui aux événements et à la logistique, incluant l'organisation matérielle et le suivi qualité des prestations, la préparation des dossiers de presse et la coordination des médias; (vi) la production multimédia (photo et vidéo), assurant la documentation audiovisuelle, la création ou supervision de contenus et l'archivage structuré; et (vii) l'exécution de toute autre tâche confiée par la hiérarchie dans le cadre de la mise en œuvre du projet. La durée de la mission est de douze (12) mois renouvelable, après évaluation de la performance jugée acceptable. Elle se déroulera à Brazzaville, avec possibilité de déplacement dans la zone d'intervention du projet (départements du Pool, de la Bouenza, des Plateaux, ainsi que dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire).

2. L'Unité de Coordination du Projet (UCP), ci-après dénommée «l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle» invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations: (i) lettre de motivation ne dépassant pas deux pages, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae

(CV) à jour, daté, signé et récent mettant en exergue les prestations et/ou missions similaires et (iii) les copies de diplômes pertinents, références et coordonnées des clients et toute autre information pertinentes.

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection se feront conformément au Cadre des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

4. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivants: de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+1, heure de Brazzaville).

5. Les dossiers de candidature doivent être rédigés en français et déposés sous pli fermé à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **24 avril 2026 à 15 h 00** (TU+1, heure de Brazzaville) et porter expressément la mention suivante: «**Recrutement d'un (e) Consultant (e) National (e) - Expert (e) en communication et partage de connaissances**»

Unité de Coordination du Projet- PRODIVAC
 A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du projet
 Arrondissement 2 Baongo, Villa Maison Blanche, derrière l'Ambassade des USA
 Téléphone: (+242) 06 878 72 45/06 644 75 07
 Adresse électronique: prodivaccongo@gmail.com; avec copie à estelle.bouss@yahoo.fr et gregorynga@yahoo.fr

6. Les manifestations d'intérêts seront évaluées sur la base des critères et sous critères ci-dessous:

1. **Qualification générale (formation et expérience générale): 25 points.**
 - Être titulaire d'un diplôme universitaire (BAC+5) en communication d'entreprises, marketing, relations publiques ou tout autre diplôme équivalent: **10 points**
 - Bac+5 = 7.5 points
 - Au-delà de Bac+5: 1.25 points par année d'études additionnelle, avec un

- maximum de 2.5 points
- Inférieur à Bac+5 = 0 point
- Expérience avérée d'au moins cinq (5) ans en communication institutionnelle, communication de projet ou relations publiques: **15 points**
- Disposer de 5 ans d'expérience = 10 points
- Au-delà, 1 point sera ajouté par année supplémentaire, avec un maximum de 5 points
- Moins de 5 ans = 0 point

2. **Expériences spécifiques relatives aux prestations à réaliser: 70 points**

- Expérience avérée en matière d'élaboration et de mise en œuvre de stratégies de communication: **20 points**
- 4 missions attestées = 15 points
- Au-delà, 1 point sera ajouté par mission supplémentaire avec un maximum de 5 points
- 3 missions attestées = 10 points
- Moins de 3 missions = 0 point
- Expérience avérée en relations médias, rédaction de communiqué de presse et gestion de la couverture médiatique: **10 points**
- 2 missions attestées = 5 points
- Au-delà, 2.5 points seront ajoutés par mission supplémentaire avec un maximum de 5 points
- Moins de 2 missions = 0 point
- Expérience avérée la production de contenu éditoriaux et multimédias (articles, supports institutionnels, infographies, contenus web): **10 points**
- 2 missions attestées = 5 points
- Au-delà, 2.5 points seront ajoutés par mission supplémentaire avec un maximum de 5 points
- Moins de 2 missions = 0 point
- Expérience avérée dans la gestion et l'animation de plateformes digitales et réseaux sociaux: **10 points**
- 2 missions attestées = 5 points
- Au-delà, 2.5 points seront ajoutés par mission supplémentaire avec un maximum de 5 points
- Moins de 2 missions = 0 point
- Expérience attestant de bonnes connaissances des politiques et procédures des principaux bailleurs de fonds (BAD, BM, AFD, UE, etc.) en matière de développement du secteur privé et de financement: **20 points**
- 2 missions réalisées = 15 points
- Au-delà, 2.5 points seront ajoutés par mission supplémentaire avec un maximum de 5 points

3. **Connaissance de la région et des outils: 5 points**

- Avoir une bonne connaissance du contexte du pays (avoir travaillé au Congo ou dans la zone d'Afrique Centrale): **2.5 points;**
- Maîtriser les outils de production graphique et PAO (Illustrator, InDesign, Photoshop, Canva ou équivalent), Word, Excel, Powerpoint, etc.: **2.5 points.**

La note minimale requise pour être éligible est de 75 points sur 100.
Le candidat de premier rang sera invité à négocier un contrat.

Fait à Brazzaville le, 03 avril 2026

Le Coordonnateur du PRODIVAC

Marcel Dieudonné NZEMBA

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
 DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES/DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE DOMANIALE/DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE POINTE-NOIRE ET DU KOUILOU
 BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

ANNONCE LEGALE

N° 02/2026/MFBPP/DGID/DEFFD/DIIDPNK/BCHPF-PNR CENTRE

N°	N° DE REQUISITION	RÉFÉRENCES CADASTRALES			QUARTIERS	Arr./DPT	REQUÉRANTS
1	25833 du 09/02/2016	Plle(s) 340	Bloc /	Section G	Superficie 1502,28 m ²	Centre-ville	Arr 01 MME MACKAILL Jeanne Andrée Alice
2	31981 du 02/07/2025	Plle(s) 08	Bloc 26	Section BR	Superficie 400,00 m ²	TCHIMBAMBA	Arr 01 MONDJO Marionne Cesarinne Diana
3	32130 du 23/10/2025	Plle(s)/	Bloc/	Section /	Superficie 9000,00m ²	Nanga(Zone Fouta Liboukou)	Arr 06 KINTOMBO Clément
4	32139 du 30/10/2025	Plle(s) 113 bis	Bloc /	Section M	Superficie 360,03 m ²	SOCOPRISE	Arr 01 SYLLA Fatou
5	31288 du 18/03/2024	Plle(s) 05	Bloc 04 bis	Section BXA	Superficie 500 m ²	Cote MATEVE(Files TCHILINDOU)	Arr 06 NOUNGOU Thierry Sylvain
6	31432 du 13/06/2024	Plle(s) 07	Bloc 67	Section BL	Superficie 400 m ²	La plaine	Arr 06 IBONGO Nazaire
7	31786 du 11/02/2025	Plle(s) 01	Bloc 20	Section CD	Superficie 737,50 m ²	NGOYO	Arr 06 TCHICAYA TUNVING John Joseph
8	32146 du 01/10/2025	Plle(s) 4,5,6 et 7	Bloc 77	Section CD1erT	Superficie 1600,00 m ²	Nanga	Arr 03 MAMPOUYA Marcel
9	31968 du 19/06/2025	Plle(s) 16	Bloc 04	Section BE	Superficie 308,09 m ²	Mpaka(Amour du pays)	Arr 03 NTECKISSA Sophie Rachel
10	31943 du 03/06/2023	Plle(s) 248Ter	Bloc /	Section J	Superficie 167,86 m ²	Centre-ville	Arr 01 NGOULA Valentine Mireille
11	32137 du 23/09/2025	Plle(s) 05	Bloc 25	Section BS	Superficie 400,00 m ²	Aéroport (File POATY)	Arr 01 DOUKA Bibiane Ondendy
12	32051 du 07/08/2025	Plle(s) 01	Bloc 04	Section CD	Suprtficie 400,00 m ²	Nanga	Arr 06 PLANCKE Alexandre, Noel, Mfuka
13	32050 du 07/08/2025	Plle(s) 02	Bloc 05	Section CD	Superficie 560,19 m ²	Nanga	Arr 06 MAHOUAHOUA Solange Murielle Nambi
14	30996 du 22/09/2023	Plle(s) 08	Bloc 82	SectionCD5,1erT	Superficie 400,00 m ²	Nanga	Arr 03 MBERI BASSINGA, Elisa Maria; Précieux
15	30995 du 22/09/2023	Plle(s) 08	Bloc 123	SectionCD5,1erT	Superficie 400,00 m ²	Nanga	Arr 03 BASSINGA Duteles Fallone Thaverne
16	30817 du 30/06/2023	Plle(s) 02	Boc 80 bis	Section CD	Superficie 500,00 m ²	Nanga	Arr 06 NKOUNKOU Calmeida Rijth Sermine
17	32018 du 17/07/2025	Plle(s) /	Bloc /	Section NI2	Superficie 1800,00 m ²	Village Tchianza	Arr 06 ITOUA MAKIBA Nina
18	32112 du 22/09/2025	Plle(s) 04 bis	Bloc 150	Section N	Superficie 210,42 m ²	Mpaka 02	Arr 03 DIAHOMBA LOUNGOUSSOU Réginald
19	4705 du 17/02/2015	Plle(s) 07 et 08	Bloc 03	Section BX	Superficie 1250,00 m ²	Cote MATEVE	Arr 06 MOUYAMBA Roger Venant Guillaume
20	32049 du 07/08/2025	Plle(s) 04 et 06	Bloc 03	Section CD	superficie 800,00 m ²	Nanga	Arr 06 MAHOUAHOUA Berthet, Josué
21	32046 du 06/08/2025	Plle(s) 08	Bloc 11	Section BL	Superficie 750,00 m ²	NGOYO	Arr 06 BANIEK Gide Holla Jaurdel
22	32078 du 20/08/2025	Plle(s) 02	Bloc 128	section BL	Superficie 249,77 m ²	NGOYO (zone Mbonzi)	Arr 06 NIANGUI Harnold Isned
23	30676 du 30/03/2023	Plle(s) 11	Bloc 07 ex 04	Section BX	Superficie250,00 m ²	MBONDJI	Arr06 NTAMBA BOUESSET Jeanhugue Mérité
24	32086 du 26/08/2025	Plle(s) 10	Bloc 65	Section CD 5	Superficie 400 m ²	Nanga(zone barça)	Arr 06 MALONGA NGOMA Armel Baudry
25	32047 du 06/08/2025	Plle(s) 15 bis	Bloc 152	Section CD	Superficie 250,00 m ²	NGOYO	Arr 06 DAMBA LOEMBET TSIMBA Michel Prudhomme
26	31820 du 03/03/2025	Plle(s) 05	Bloc 134	Section BL	Superficie 400 m ²	NGOYO (File MBELO)	Arr 06 KIENDOLO NGOMA née GANGOYE MISSHIE Nadine Bertille
27	30433 du 09/11/2022	Plle(s) 07	Bloc 89	Section BL	Superficie 400 m ²	NGOYO(Files MBELO)	Arr 06 DUSSAUD, James Nathanael et Hope Matheo
28	25436 du 23/09/2015	Plle(s) 01 et 04	Bloc 53	Section BP suite	Superficie 2000,00 m ²	MPITA	Arr 01 Naire LOUBASSA Ep PEMBA
29	27025 du 26/06/2017	Plle(s) 01	Bloc 72	Section B1	Superficie 468,66 m ²	TCHIMBAMBA(Files Tchiloandjili)	Arr 01 ANGUEKI Prisca Nadine Yannis Jérémie Emilien KIMI Pékéléko
30	30945 du 29/08/2023	Plle(s) 05	Bloc 260	Section BN	Superficie 500 m ²	NGOYO	Arr06 NGOUAGA Larissa Patricia
31	27026 du 26/06/2017	Plle(s) 10	Bloc 117	Section BT	Superficie 360,00 m ²	Aviation (File TCHIMBOUNDA)	Arr 01 ANGUEKI Prisca Nadine Yannis Jérémie Emilien KIMI Pékéléko
32	31565 du 05/09/2024	Plle(s) 09	Bloc 16	Section BE	Superficie 300,00 m ²	MPAKA	Arr 03 TADISSI FOUADI Fany Jaime Edvin
33	12246 du 29/06/2006	Plle(s) 04	Bloc 133	Section BP	Superficie 500,96 m ²	Mpita	Arr 01 DADAR Marius Désiré
34	25175 du 25/06/2015	Plle(s) 01,02,03,et 04	Bloc 53	Section /	Superficie 2000,00 m ²	LOANGO(zone nombra 2)	DPT Kouilou DIMOU Fidèle
35	30931 du 21/08/2023	Plle(s) 03	Bloc 69	Section CD5	Superficie 400,00 m ²	NGOYO	Arr 06 PASSI Yvette Chantal Ines
36	32160 du 14/10/2025	Plle(s) 01 et 03	Bloc 106	Section BT	Superficie 1000,00 m ²	TCHIMBAMBA (Files Tchibounda)	Arr 01 FOMAT Serge Eric
37	30571 du 26/01/2023	Plle(s) 03 et 04	Bloc 14	Section /	Superficie 1000,00 m ²	Pointe-Indienne	DPT Kouilou OKEMBA Yvon Faustin Magloire
38	31676 du 06/11/2024	Plle(s) 5 et 6	Bloc 48	Section ABZ1	Superficie 1000,00 m ²	Pointe-Indienne	DPT Kouilou OKEMBA Yvon Faustin Magloire
39	30278 du 02/08/2002	Plle(s) 01 et 03	Bloc 226	Section BM	Superficie 1000,00 m ²	NGOYO	Arr 06 MAGNOUNGOU Girbo Juvenil
40	32141 du 26/09/2025	Plle(s) 08	Bloc 27	Section N	Superficie 340,00 m ²	La poudrière	Arr 06 FOUTI-BILONGO Jealine Agnès Laravie

Au-déla d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevables (Arr. 26 de la loi 17/2000, du 30 décembre 2020, portant Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 15 janvier 2026
 Le chef de bureau

Romarc Aimard NGASSAKY OBANDZA

JOURNÉE DE LA FEMME AU CCPVH

Un plaidoyer pour les droits et l'inclusion des femmes vivant avec handicap

A l'occasion de la célébration en différé de la Journée internationale de la femme, commémorée chaque 8 mars, le Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap a organisé vendredi 27 mars 2026 à Brazzaville un séminaire qui a réuni acteurs institutionnels, experts en genre et femmes vivant avec handicap. Cette rencontre a constitué un cadre d'échanges et de sensibilisation autour des droits, de la protection sociale et de l'inclusion de cette catégorie souvent marginalisée.



Les membres du Conseil consultatif et les séminaristes

Le secrétaire exécutif permanent du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap, Bakary Traoré, a rappelé l'importance historique et sociale de cette journée. Il a insisté sur les avancées juridiques enregistrées au Congo, notamment la loi Moubara n°19-2022 relative à la lutte contre les violences faites aux femmes, ainsi que la loi n°18-2025 portant protection et promotion des droits des personnes vivant avec handicap. Selon lui, ces instruments juridiques constituent des leviers essentiels pour garantir l'égalité des chances et favoriser l'épanouissement des femmes. A son tour, Joël Annièle Poaty Tchibinda, deuxième secrétaire permanente du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap et vice-présidente de la plateforme nationale de la protection sociale pour l'Afrique centrale, a souligné la portée de ce séminaire. Elle a mis en avant

la nécessité de transformer cet espace en un lieu de prise de conscience et d'autonomisation. «Vous avez des droits, vous avez de la valeur, vous avez une place dans cette société», a-t-elle rappelé, invitant les participantes à partager leurs expériences et à s'approprier les outils juridiques mis à leur disposition. Le séminaire s'est articulé autour de plusieurs thématiques, entre autres la réadaptation sociale, la solidarité et l'action sociale et la promotion des droits des personnes vivant avec handicap. Une attention particulière a été accordée à la vulgarisation des textes de loi, perçus comme des instruments de défense et d'émancipation. Les communications ont également abordé la question du genre, en mettant en lumière les discriminations spécifiques auxquelles sont confrontées les femmes vivant avec handicap, tant dans les sphères sociales que professionnelles. Le témoignage de Mme Marie

Virginie Bouanga, participante et membre du groupement des intellectuels et ouvriers handicapés du Congo, illustre l'impact direct de ce séminaire. Elle a salué cette initiative, en la qualifiant de «très importante», ce qui lui a permis de mieux comprendre les dispositions légales, notamment l'article 48 de la loi sur la protection des personnes vivant avec handicap. «Désormais, je peux me défendre face aux discriminations», a-t-elle déclaré, évoquant les obstacles rencontrés dans certains milieux professionnels où les personnes handicapées restent souvent exclues malgré leurs qualifications. Cette célébration différée du 8 mars a permis de réaffirmer la nécessité de traduire les acquis juridiques en actions concrètes, afin de garantir aux femmes vivant avec handicap une pleine reconnaissance de leurs droits et une véritable inclusion dans la société congolaise.

Gaule D'AMBERT

AUTISME

À Brazzaville, l'école Case Dominique œuvre pour l'inclusion

L'humanité a célébré le 2 Avril, la Journée internationale de sensibilisation à l'autisme. A Brazzaville, l'école spéciale Case Dominique, créée en octobre 1999 et gérée par la sœur Ida Pélagie Louvouandou a commémoré cette date. Sur le thème: «l'autisme et l'école inclusive: comprendre, accepter et accompagner». A cette occasion, le directeur de cette école et président de l'association Autisme Congo, Dieu-Merci Nakavoua, a sollicité l'implication de l'Etat dans la gestion de la question d'autisme. Il a appelé à un changement de regard de la société face à ce trouble de neurodéveloppement. Entretien.



Dieu-Merci Nakavoua, au milieu

*Qu'est-ce que l'autisme?

**L'autisme n'est pas une maladie, mais un trouble de neuro-développement. Il se caractérise notamment par des difficultés de communication, un déficit d'interaction sociale, ainsi que des comportements répétitifs ou des intérêts restreints. A ce jour, les causes exactes restent inconnues.

*Depuis combien de temps prenez-vous en charge les autistes?

** L'école Case Dominique est implantée depuis près de 25 ans. Mais elle a véritablement commencé à identifier et à prendre en charge les enfants autistes à partir de 2015. Avant cela, les cas existaient déjà, mais ils n'étaient pas reconnus comme tels. A l'époque l'autisme était peu compris. Des campagnes de sensibilisation ont alors été

lancées pour informer le grand public.

*Combien d'enfants recevez-vous chaque année?

Aujourd'hui, l'école accueille entre 300 et 370 élèves par an. 333 élèves cette année dont 60 autistes. Les apprenants sont âgés de 4 à 25 ans, ils présentent des profils variés nécessitant une prise en charge adaptée.

*Quelles sont les difficultés pour la prise en charge des autistes?

**A Case Dominique, l'approche est individualisée. Chaque enfant bénéficie d'un projet personnalisé d'intervention élaboré à partir d'une évaluation approfondie, variée, nécessitant une prise en charge adaptée. Plusieurs méthodes spécialisées sont utilisées, notamment l'ABA, ou encore d'autres outils pédagogiques. Chaque enfant est différent et doit être accompagné selon ses besoins.

*Recevez-vous de l'aide de l'Etat ou d'organisations ca-

ritatives?

**L'école bénéficie de l'aide des donateurs privés, des ambassades et de projets internationaux. L'Etat envoie quelques enseignants, mais le soutien reste insuffisant.

Malgré les efforts, la structure fait face à de nombreuses contraintes, comme le manque de personnel qualifié, les préjugés sociaux, etc.

*Quel serait votre souhait?

**Que l'Etat s'implique davantage dans cette cause. Un engagement renforcé permettra non seulement d'améliorer les conditions de prise en charge, mais aussi de lutter contre les préjugés persistant autour de l'autisme. Car, au-delà des structures spécialisées, c'est toute la société qui est appelée à changer de regard face à toutes les personnes présentant ce trouble.

Propos recueillis par

Gloire Le Messie NDOLO & Damick IBARESSONGO-MBOSSA

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT
Avis d'appel à candidatures

Projet	Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat – PAJE
Financement	Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA)
Référence	PAJE/2026/AMI/002
Titre du Poste	- Chef d'Antenne de Dolisie
Localisation	République du Congo, Brazzaville.
Date de publication	09/04/2026
Date limite:	29/04/2026

INTRODUCTION

La République du Congo a obtenu le Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût de Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat (PAJE) et envisage d'en faire partiellement usage pour le financement des coûts relatifs au recrutement du personnel de l'Unité de Gestion du Projet. Le présent appel à candidatures concerne le poste de Chef d'Antenne de Dolisie.

PRESENTATION DU PROJET

L'objectif du PAJE est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de «Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires».

Les résultats attendus du Projet sont entre autres:

- Le renforcement et l'opérationnalisation de 957 MPMEs du secteur agroalimentaire, obtenant l'accès aux services financiers;
- L'accès aux marchés des petits producteurs est amélioré par la création et l'extension des partenariats commerciaux inclusifs et durables, avec l'insertion de 11.500 producteurs;
- L'amélioration de la qualité des aliments commercialisés, à travers la réhabilitation des infrastructures de marché réduisant les pertes;
- La création d'un dialogue au niveau local sur les systèmes alimentaires durables et inclusifs;
- La création d'un environnement politique et réglementaire soutenant les investissements dans le secteur agroalimentaire et l'accès aux services financiers des acteurs des filières agricoles cibles;
- La création d'un dialogue public-privé incluant une représentation gouvernementale multisectorielle ainsi que des organisations du secteur privé, s'exprimant au nom des différentes parties prenantes et des jeunes, qui se concentrent sur la stimulation et le soutien de la croissance de l'agro-industrie;
- Le Projet intervient dans les départements du Sud, appelés «grenier du Congo», où se trouve une forte concentration de populations rurales et de jeunes et, qui disposent de potentialités agricoles ainsi que de bonnes conditions agroécologiques (environ 67% de la production totale de manioc et une grande production de fruits et de légumes). De manière plus spécifique, le projet intervient dans les départements du Pool, de la Bouenza, du Niari, du Kouilou, de la Lékoumou et des Plateaux. Le projet interviendra aussi dans une partie du département de la Cuvette et de la Cuvette Ouest, pour mieux capitaliser les acquis du PD-PAC, ciblant essentiellement la filière halieutique. Entré en vigueur le 20 octobre 2022, la date actuelle d'achèvement du projet est le 31 décembre 2028.

DOSSIER DE CANDIDATURES – MODALITES DE RECEPTION- CRITERES DE SELECTION

a) Dossier de candidatures

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants:

- Un curriculum vitae récent détaillé, signé et daté (4 pages maximum en format PDF), et y indiquer trois personnes de références que la commission de recrutement pourrait contacter;
- Une lettre de motivation (1 page maximum en format PDF) précisant (a) les formations et qualifications pertinentes pour le poste sollicité, (b) l'expérience pertinente, (c) la valeur ajoutée à apporter par le candidat face aux défis de la mise en œuvre du PAJE et (d) le délai de disponibilité du candidat;
- Les copies certifiées conformes des diplômes, les attestations de travail et autres certificats (à joindre au dossier de candidature);
- Un extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois;
- Un certificat de nationalité.

b) Réception et date limite

Les dossiers de candidatures doivent être déposés à l'adresse : Rue de Libération de Paris, enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville, République du Congo, ou transmis par courrier électronique (un seul envoi incluant l'ensemble des documents requis) à l'adresse suivante : recrutement2026@maep-paje.cg avec copie obligatoire à : recrutementpersonnelpaje@maep-paje.cg; avec en objet la mention suivante:

- «PAJE-CAD-Nom du candidat» pour le poste de Chef d'Antenne de Dolisie.

Les candidatures doivent être reçues au plus tard le 29/04/2026 à 16h00, heure locale. La date et l'heure de réception du courriel faisant foi.

c) Critères de sélection

Les candidats seront recrutés sur la base de leurs qualifications académiques, de leurs expériences professionnelles pertinentes et de leurs capacités à réaliser la mission. Les étapes du recrutement sont les suivantes: (i) présélection des candidats sur la base des qualifications et critères établis; (ii) participation à un test écrit (option à la discrétion du Ministère), (iii) participation à une interview (seuls les candidats retenus à l'issue du test écrit seront contactés pour l'interview).

Considérations particulières:

- Fonctionnaires: Pour les candidats fonctionnaires, une lettre de mise en disponibilité ou de libération par son administration de tutelle devra être présentée avant l'entrée en fonction.
- Candidatures féminines: Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Lieu d'affectation: L'Unité de Gestion du Projet est basée à Brazzaville, lieu de recrutement et de prise de fonction du personnel du projet.

DUREE DU CONTRAT – LIEUX D'AFFECTATION

Sur la base du Règlement d'ordre intérieur harmonisé, le contrat est d'une durée d'un (1) an

renouvelable sur la base d'une évaluation satisfaisante des performances. Le renouvellement du contrat sera toutefois limité à la durée effective du projet et le contrat initial sera soumis à une période probatoire de 6 mois. Il(elle) sera basé(e) à Dolisie avec des déplacements dans la zone du projet.

1. CHEF D'ANTENNE

Tâches et responsabilités.

Sous l'autorité du Coordonnateur, le Chef d'antenne Dolisie (CAD) est chargé de la mise en œuvre et du suivi dans sa zone de compétence (Dolisie), des activités arrêtées dans les PTBA et, de contribuer par son action à réaliser les objectifs du PAJE. Il est responsable du suivi de l'ensemble des opérateurs partenaires intervenant dans la zone couverte par l'antenne et, de la représentation de l'UGP auprès de l'ensemble des autorités régionales et des partenaires intervenant dans la région.

Il devra assurer des déplacements réguliers dans la zone couverte par l'antenne, afin de contrôler l'état d'exécution des activités et la qualité du travail délivré par les partenaires de mise en œuvre. Le chef d'antenne est chargé des missions suivantes:

- contrôler l'état d'exécution des activités et du travail délivré par les partenaires de mise en œuvre et les prestataires dans les zones d'intervention du Projet situées dans la région de Dolisie;
- apporter l'appui technique spécifique sur les aspects entrepreneuriaux des jeunes et animation;
- animer les réunions sous régionales et/ou départementales d'élaboration des PTBA et des bilans d'activités et de réalisation du PAJE;
- contribuer à la définition des activités détaillées des partenaires de mise en œuvre intervenant dans les zones couvertes par l'Antenne;
- gérer les informations recueillies auprès des partenaires de mise en œuvre et en assurer le contrôle et la synthèse pour les besoins de l'UGP;
- établir des relations fonctionnelles de travail avec les structures déconcentrées de l'Etat dans les zones couvertes par l'Antenne et les autorités locales;
- visiter régulièrement les communautés et vérifier auprès d'elles la pertinence des activités mises en œuvre;
- animer le cadre de concertation locale avec toutes les parties prenantes du Projet;
- préparer et organiser, en relation avec le cadre de consultation local l'évaluation participative et contribution à l'animation des travaux et l'élaboration des rapports et des recommandations;
- gérer efficacement et avec efficacité les moyens financiers et matériels mis à la disposition de l'antenne pour le fonctionnement de la structure et en rendre compte à l'UGP selon les règles édictées en la matière notamment dans la répartition des fonctions d'autorisation et de détention des paiements entre les membres de l'antenne;
- superviser, encadrer et soutenir le personnel mis sous sa responsabilité;
- participer activement aux missions de supervision annuelles, à la revue à mi-parcours et au rapport d'achèvement;
- Exécuter toute tâche additionnelle requise dans son domaine de compétence qui lui seront confiées par le Coordonnateur.

PROFIL DU POSTE – CHEF D'ANTENNE

- être de nationalité congolaise et âgé de 55 ans au plus à la date de lancement de l'appel à candidatures;
- avoir le niveau Bac+5 au moins en économie, gestion d'entreprise, finance rurale, agribusiness ou équivalent;
- avoir au moins 5 ans d'expériences en management et gestion de projets de développement, notamment en appui à l'entreprenariat;
- avoir des capacités d'animation, à la création/gestion d'entreprises et de relation avec les différents acteurs et partenaires du Projet;
- avoir des capacités de vision stratégique, d'organisation et de leadership;
- avoir l'aptitude au travail en équipe et à l'animation d'un réseau de partenaires de Natures et - horizons différents;
- avoir une expérience pratique de la gestion/mise en œuvre de projets dans le contexte du Congo;
- avoir une connaissance et adhésion à la stratégie du Projet;
- avoir une bonne connaissance et pratique du milieu rural et des organisations paysannes;
- maîtriser les outils informatiques (bureautique, internet, comptabilité, bases de données, capacité de développement d'applications simples sous ACCESS ou équivalent);
- avoir une expérience dans la mise en œuvre des projets jeunes sera un atout;
- ne pas atteindre l'âge de la retraite pendant l'exécution du Projet.

Fait à Brazzaville le, 09/04/2026

Le Directeur de Cabinet

Pascal Robin ONGOKA

REPUBLIQUE DU CONGO



COMITE NATIONAL
ECONOMIQUE ET FINANCIER
Secrétariat Général
Boîte Postale : 126
Brazzaville

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité National Economique et Financier du Congo (CNEF) a tenu sa première session ordinaire de l'année 2026, le 27 mars 2026, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à Brazzaville, sous la présidence de Monsieur **Christian YOKA**, Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public.

Cette session a également connu la participation de Monsieur **Bruno Jean Richard ITOUA**, Ministre des Hydrocarbures, Monsieur **Ludovic NGATSE**, Ministre de l'Economie, du Plan et de l'Intégration Régionale, ainsi que, par visioconférence, de Monsieur **Yvon SANA BANGUI**, Gouverneur de la BEAC, Monsieur **Michel DZOMBALA**, Vice-Gouverneur de la BEAC, Monsieur **Marcel ONDELE**, Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), Madame **Jacqueline ADIABA NKEMBE**, Présidente de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) et Monsieur **Louis BANGA NTOLO**, Directeur Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC).

Monsieur **Serge Dino Daniel GASSACKYS**, Secrétaire Général du CNEF, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette session, le Comité a examiné la situation économique, monétaire et financière nationale, ainsi que les perspectives pour l'année 2026, dans un contexte international marqué par des incertitudes liées notamment aux tensions géopolitiques au Moyen-Orient, à la volatilité des cours du pétrole et au ralentissement attendu de l'économie mondiale.

Sur le plan national, le Comité a relevé la poursuite de la reprise économique, avec une croissance de 3,8% en 2025, soutenue par les secteurs pétrolier et gazier, ainsi que par le dynamisme du secteur non pétrolier. L'inflation est restée maîtrisée à 2,7%, en dessous du seuil communautaire de 3%. Les perspectives pour 2026 demeurent favorables, avec une croissance projetée à 5,3%, portée notamment par le rebond de la production pétrolière, le développement du gaz naturel liquéfié (GNL) et la poursuite des réformes économiques, malgré la persistance des incertitudes liées à l'environnement international.

Examinant les **modes de financement de l'économie congolaise**, le Comité a noté une hausse des crédits bancaires, accompagnée d'une amélioration de la qualité du portefeuille. Cette évolution reflète notamment i) une augmentation des crédits accordés au secteur privé, dont l'encours atteint 1 300,7 milliards de FCFA, en progression de 23,0%, ii) un recul à 13,5% des créances en souffrance, contre 16,5% en 2024, et un taux de couverture des créances en souffrance par les provisions en progression à 65,1%, tradui-



sant les efforts d'assainissement du secteur bancaire.

S'agissant du **financement par le marché des valeurs du trésor de la CEMAC**, le Comité a noté une amélioration du taux de couverture des besoins exprimés par le trésor de 46,3% en 2024 à 49,4%, en 2025. Le Comité a souligné que la structure de l'encours du Congo reste dominée par les Obligations du Trésor Assimilables (OTA), représentant 78,6% du total, traduisant les efforts d'allongement de la maturité moyenne.

Le Comité a également examiné, en première lecture, le **rapport provisoire de l'étude relative à l'impact socio-économique des pénuries d'électricité et de carburant**, qui met en évidence des effets significatifs sur les ménages, les entreprises et les transports. Il a recommandé une large diffusion aux entités concernées en vue de sa finalisation dans les meilleurs délais.

Le Comité a approuvé **l'exécution du budget 2025** du Secrétariat Général du CNEF, marquée par une gestion rigoureuse.

Enfin, le Comité a félicité le Gouvernement pour les avancées enregistrées en 2025 et l'a encouragé à poursuivre la consolidation des réformes structurelles afin de renforcer la résilience de l'économie nationale, conformément aux décisions issues du Sommet Extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC de janvier 2026.

Fait à Brazzaville, le 27 mars 2026



Le Président du CNEF,

Christian YOKA

JOURNEE INTERNATIONALE DU THEATRE

Des spectacles pour éveiller des consciences

La Journée internationale du théâtre commémorée chaque 27 mars a vécu. A Brazzaville, elle a été co-organisée par la Maison Russe, le théâtre de l'environnement et le théâtre des 7 Collines de Yaoundé (Cameroun), du 25 au 27 mars 2026. Elle a réuni comédiens et amoureux des planches qui ont vibré au rythme des œuvres de l'écrivain Henri Djombo. Au nombre desquels, la ministre en charge de l'Industrie Culturelle, Lydie Pongault, des ambassadeurs de Cuba et du Venezuela.



Des pièces qui auront dressé un portrait porteur d'espoir des sociétés africaines



Henri Djombo

Le top a été donné le premier jour avec "Le cri de la forêt". La pièce transporte le public à Mbala, un village fictif rongé par la déforestation. Le chef Kamona, autoritaire et cupide, y encourage l'exploitation anarchique du bois. Sur scène, les conséquences sont sans appel : érosion, sécheresse, famine. A travers cette œuvre Henri Djombo interpelle sur l'urgence de protéger les forêts et invite à un usage responsable des ressources naturelles. Une pédagogie engagée qui résonne avec les défis environnementaux actuels. Le lendemain, la troupe du théâtre de l'environnement a joué la pièce "Madame la DG". Elle a plongé dans les rouages d'une entreprise publique gangrenée par la corruption et l'incompétence. Au centre de l'intrigue, une

directrice générale intègre, déterminée à rétablir l'ordre dans la "compagnie nationale des chaussures". Pour le metteur en scène Osée Collins Kouagné, «malgré l'absence imprévue d'un acteur principal, la troupe a su s'adapter et maintenir le cap». La dernière journée a été ouverte par "Palabre électorale au Kinango". Dans un décor de

campagne législative, les candidats rivalisent de promesses et des slogans dans une émission télévisée. Entre humour et satire, la pièce dénonce les dérives d'une démocratie fragilisée. Selon Alain Abanda, metteur en scène, «le choix de cette œuvre est évident». D'après Henri Djombo, «entre environnement, gouvernance et démocratie, ses pièces auront dressé un portrait sans complaisance mais porteur d'espoir des sociétés africaines». Maria Fakhutdinova a rappelé que «cette célébration a coïncidé avec les 250 ans du prestigieux théâtre Bolchoï en Russie. Chaque représentation a permis de redécouvrir ces œuvres, toujours actuelles et universelles». Chaque représentation a permis de redécouvrir.

Alain-Patrick MASSAMBA

LIBRE OPINION

Le naufrage du regard: quand l'étiquette étouffe l'âme

L'écrivain et scénariste congolais Christ Kibeloh a signé, le 31 mars 2026, dans "Le Manifest" (média d'actualité français indépendant en ligne), une tribune intitulée «Le naufrage du regard: quand l'étiquette étouffe l'âme». Ce texte, que nous reprenons pour sa pertinence, est le prolongement du nouveau livre de l'auteur, «Mon regard sur le monde». Un ouvrage qui traite de l'ontologie du déracinement et de la dignité africaine.



Christ Kibeloh

L'âme humaine n'a pas de tuteur. Au-delà des politiques de casting et du marketing identitaire, seule la rigueur de l'acte définit notre véritable légitimité. Le spectacle politique actuel offre la radiographie préoccupante d'une pathologie que je diagnostiquais déjà dans mon essai: cette difficulté de nos sociétés à voir l'être avant l'avoir, l'âme avant l'origine, et la compétence avant le pigment. Récemment, l'émoi suscité par l'accession de figures issues de la diversité à des fonctions de haute responsabilité a révélé une fragilité intellectuelle profonde. D'un côté, une indignation qui trahit un paternalisme d'un autre âge; de l'autre, une mise en scène qui s'apparente parfois à une opération de marketing identitaire. Dans ce tumulte, une voix manque singulièrement: celle de la lucidité souveraine. Nous sommes entrés dans l'ère du casting permanent. On semble parfois chercher des symboles de vitrine plutôt que

des bâtisseurs de projets. On sollicite des visages venus d'ailleurs pour illustrer une ouverture, mais une fois le rideau tombé, ces individus risquent de rester les passagers d'un véhicule dont ils ne tiennent pas le volant. L'inclusion, sans le partage réel de la décision, n'est qu'une décoration que l'on range dès que les projecteurs s'éteignent. La France mérite mieux que cette figuration; elle mérite des talents qui agissent en pleine possession de leur légitimité. Il est fascinant de constater que ceux qui se drapent dans le manteau de la bienveillance sont parfois les premiers à s'insurger lorsqu'un homme refuse le script écrit pour lui. On lui conteste le droit à la nuance ou à la dissidence, comme si l'origine biologique devait dicter la pensée. C'est une insulte faite à l'intelligence: l'âme humaine n'a pas de tuteur. Ce regard qui prétend protéger ceux qu'il s'acharne, en réalité, à enfermer dans une case, est un frein à notre destin commun.

Il existe une frontière invisible qu'il nous faut briser: celle de la légitimité. On accepte l'exilé comme une force d'appui, mais on s'en étonne dès qu'il saisit le volant des responsabilités. Soudain, le citoyen accompli est renvoyé à une «étrangeté» par ceux qui ne voient plus la compétence, mais seulement une place qu'ils croient «prise», alors qu'elle a été conquise par la rigueur. À cet égard, imposer à l'exilé un choix entre sa terre d'origine et sa terre d'accueil est une méprise. On ne construit pas un citoyen solide en lui demandant de bâtir sur l'oubli de sa propre mémoire. La véritable intégration n'est pas une soustraction de soi, mais une addition d'horizons. La France ne s'affaiblit pas de ces doubles racines; elle s'en nourrit pour devenir ce pont vivant entre les rives du monde. Mon regard n'est pas celui d'une plainte. Je ne viens pas quémander une place. La seule nation qui devrait nous réunir est celle de la compétence. La rigueur n'a pas de passeport; pourtant, le système s'obstine trop souvent à scruter l'emballage pour éviter d'affronter la profondeur du contenu. L'urgence est de redevenir les architectes de nos propres trajectoires. Le monde ne changera pas son regard tant que nous n'aurons pas imposé notre propre vision: celle d'une humanité jugée sur la force de ses actes et sa capacité à construire des ponts là où d'autres s'acharnent à ériger des murs.

Christ KIBELOH

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
 DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
 DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
 DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
 BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
 Unité-Travail-Progress

ANNONCE LEGALE N°486/2026/BZ-C
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr /Dpt	Requérants
1	34759 du 03-12-25	Sect BF, bloc 155, Pile 1, Sup : 357,04m2	14, RUE AKANA (QUARTIER BIKAROUA)	9-BZV	Communauté Chrétienne des Messagers de l'Unité «CCMU»
2	33683 du 16-06-25	Sect T, bloc 29, Pile 14, Sup : 380,46m2	51, RUE MBETIS	5-BZV	SYLLA SALIF
3	34327 du 20-10-25	Sect P2, bloc 6, Pile 6, Sup : 163,09m2	64, RUE MBAKAS (QUARTIER GAMBALI)	3-BZV	Société «ADER SERVICES»
4	33397 du 02-04-25	Sect P3, bloc 102, Pile 12, Sup : 209,82m2	53, RUE LOUANGO	3-BZV	Etablissement F.I.
5	33933 du 18-07-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 1.600,00m2	LIFOULA	POOL	LOEMBA Gaby Yanick
6	34888 du 31-12-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 1.046,64m2	QUARTIER FLORENT TSIBA	BRAZZAVILLE	NKE NGOUBA Benne Richard
7	34723 du 24-11-25	Sect BZ, bloc 76, Pile 09, Sup : 188,00m2	209 (ex.207), RUE MBOMO (Q. MAMAN MBOUALE)	6-BZV	OCKOUNGA BOUYA Aimée Jistine
8	34971 du 30-01-26	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 402,24m2	RUE EKONGON (QUARTIER LIFOULA)	POOL	Enfants OKIERE
9	34881 du 31-12-25	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 399,92m2	QUARTIER LIFOULA	BRAZZAVILLE	OKO-OYOUA Cornellie
10	34943 du 16-01-26	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 931,64m2	VILLAGE MBAMBA	DJOUE-LEFINI	LEAUTE Aurore Eudoxie Laurence
11	34942 du 16-01-26	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 2.374,04m2	VILLAGE MBAMBA	DJOUE-LEFINI	LEAUTE Aurore Eudoxie Laurence
12	35061 du 19-02-26	Sect G, bloc 4, Pile 23, Sup : 500,00m2	RUE ASSOQ / QUARTIER 03 IKOUMOU (OWANDO)	CUVETTE	Mes SCEURS DE LA DIVINE PROVIDENCE
13	10142 du 25-02-26	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 352,60m2	RUE NON DENOMMEE	BRAZZAVILLE	MBOUMA MBONGO Mira Christine
14	35079 du 23-02-26	Sect : Zone Rurale, Sup : 4.500,00m2	VILLAGE MALOUKOU KRAKASSINE	POOL	MONGO Annick Patricia
15	34654 du 17-11-25	Sect W, bloc 18, Pile 31, Sup : 245,14m2	15, RUE ABEYA (MIKALOU 2)	6-BZV	MBENGUE Eric
16	34980 du 04-02-26	Sect P14, bloc 75, Pile 14, Sup : 380,42m2	25, RUE KIMONGO (QUARTIER 606 CHAMPS DE TIR)	6-BZV	OLANGUE MO ELONGO Paul-Henry
17	35136 du 09-03-26	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 120.000,00m2 soitn12ha00ca00a	VILLAGE MINGALI-BAMBOU	POOL	LEMBEMOKO Benie Blanche Chantal
18	33624 du 26-05-25	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 498,63m2	QUARTIER IOUEME (KINTELE)	POOL	GAEKO César Girèse
19	35135 du 09-03-26	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 120.000,00m2 soitn12ha00ca00a	VILLAGE MINGALI-BAMBOU	POOL	LEMBEMOKO IMOUA Esther Perpétue
20	35133 du 09-03-26	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 120.000,00m2 soitn12ha00ca00a	VILLAGE MINGALI-BAMBOU	POOL	LEMBEMOKO TABAKA Augustine Lydia Gloire
21	35137 du 09-03-26	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 120.000,00m2 soitn12ha00ca00a	VILLAGE MINGALI-BAMBOU	POOL	OKO MPOUABIALA Alphonsina Emmanuelle
22	35134 du 09-03-26	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 120.000,00m2 soitn12ha00ca00a	VILLAGE MINGALI-BAMBOU	POOL	LEMBEMOKO APOUASSA Eustache Joselin
23	34954 du 22-01-26	Sect J, bloc 17, Pile 8, Sup : 134,45m2	LOGEMENT J-170/V	3-BZV	Enfants MBOUMBA
24	22076 du 03-09-20	Sect : Zone Rurale, Sup : 13.053,03m2 soit 1ha30a53ca	VILLAGE YIE	POOL	MABIALA Olivier
25	34878 du 31-12-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 781,23m2	QUARTIER CAMPEMENT (PK 45)	POOL	MOUANDA-MOUANDA née MALONGA BOUMAKANI B. F.
26	34748 du 01-12-25	Zone non lotie, Sup : 1.075.502,30m2 soit 107ha55a02ca	VILLAGE MBOKA-LEFINI	DJOUE-LEFINI	NGABANGO Jean Baptiste
27	33490 du 18-04-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 400,00m2	14, RUE NDONGO (QUARTIER ITSALI LE BLAIDE)	7-BZV	EBATHA Elphie Franck Honihou Whawhe
28	33623 du 26-05-25	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 199,11m2	QUARTIER IOUEME (KINTELE)	POOL	GAEKO César Girèse
29	35049 du 17-02-26	Sect P8, bloc 195 (ex.1ter), Pile 13 (ex.5), Sup : 393,17m2	1, RUE CABLE	4-BZV	MBONGA N'GOMA Jean Paul
30	35001 du 10-02-26	Sect P1, bloc 23, Pile 03, Sup : 378,94m2	42, RUE YAKOMAS	3-BZV	BATHILY MAMOUDOU
31	35058 du 19-02-26	Sect P11 (ex U), bloc 63, Pile 8 (ex 6), Sup : 270,71m2	1045, AVENUE DES TROIS MARTYRS	5-BZV	ONDENDE Jolie Alida Guilaine
32	33462 du 15-04-25	Sect B, bloc -, Pile -, Sup : 480,00m2	KINTELE (QUARTIER STADE DE LA CONCORDE)	POOL	OBAMI Noël
33	30816 du 14-09-23	Sect néant, bloc néant, Pile néant, Sup : 3.998,66m2	VILLAGE MANDIERE (TERRE MADIELE)	POOL	SMAHI Nacera Orkia
34	35077 du 23-02-26	Sect : Zone Rurale, Sup : 1.600,00m2	VILLAGE MATI	POOL	MOHAMAD Jaber
35	34711 du 21-11-25	Sect P16, bloc 2, Pile 10, Sup : 422,65m2	128, RUE MON PAYS	6-BZV	NGALA Pauline
36	35153 du 12-03-26	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 727,34m2	1BIS, RUE SITA ALPHONSINE (LE BLAIDE)	7-BZV	KIBWO Albertine
37	32453 du 28-08-24	Sect -, bloc -, Pile -, Sup : 1.239,56m2	NGO-CENTRE	PLATEAUX	MASIRIKA née NGUELOLO Pauline
38	30385 du 07-06-23	Sect CG, bloc 146, Pile 19, Sup : 400,00m2	RUE MOTEMA (MASSENSO)	9-BZV	NGASSAKI Alex Elvis
39	35044 du 17-02-26	Sect J, bloc 57, Pile 12, Sup : 267,58m2	31, RUE BASSANZA	3-BZV	ADAMPOT Guy Rufin
40	35098 du 26-02-26	Sect J, bloc 60, Pile 10bis et 14 (ex.391), Sup : 627,66m2	RUE, MOUZABAKANI	3-BZV	NGOLE Oscar Ephraïm

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière)

Fait à Brazzaville, le 03 avril 2026
 Paterné Dimitri ELAPIE, Inspecteur principal des Impôts, chef de bureau

HANDBALL

Tournoi de gala pour relancer la machine

La Dynamique pour le réveil du handball congolais, dirigée par la coordonnatrice Christelle Colombe Bouaka Milan-dou, a marqué la relance de ses activités en organisant, dimanche 5 avril 2026, un tournoi de gala au Centre sportif et universitaire de de Makélékélé, dans le premier arrondissement de Brazzaville.

Une initiative saluée par les passionnés du jeu à sept, venus des quartiers de Brazzaville.

Placée sous le signe de la relance, la compétition a réuni au total 19 équipes dont 11 masculines et 8 féminines. Tout au long de la journée, le public venu nombreux a assisté à des rencontres intenses, rythmées par l'engagement et la détermination des acteurs.

Sur le terrain, les équipes se sont livrées à de véritables batailles chez les hommes, tout comme chez les dames. Le niveau technique affiché a témoigné de l'existence



Séquence du match BCM - Inter Club

d'un vivier de talents encore peu exploité dans le pays. Les organisateurs ont mis en avant l'importance de telles initiatives pour détecter et valoriser ces potentiels.

Au-delà de la compétition, cette rencontre sportive a également été un moment de convivialité et de cohésion sociale, dans une ambiance de fête. Les dirigeants présents pour l'occasion ont encouragé la pérennisation de ce type d'initiative essentielle pour la reconstruction du tissu sportif national.

Le but du tournoi a été de maintenir la cohésion

des clubs et, surtout, de permettre aux staffs techniques des clubs de jauger, sans cesse, le niveau de leurs formations respectives, en attendant le grand tournoi de Pointe-Noire.

Ce tournoi s'est déroulé en présence du coordonnateur-adjoint de la dynamique Réveil du handball congolais, Avicenne Bigoundou Nzikou, qui s'est félicité du bon déroulement du tournoi et a salué l'engagement des joueurs, sans oublier l'enthousiasme du public.

Damick

IBARESSONGO-MBOSSA
(Stagiaire)

FOOTBALL/ MONDIAL 2026

Une Afrique entre premières fois et grands retours

La Coupe du monde 2026, élargie à 48 équipes et organisée en Amérique du Nord, ouvre de nouvelles perspectives au football africain. Entre premières historiques, retours très attendus et défis logistiques pour les supporters, le continent s'apprête à vivre une édition aussi prometteuse que contrastée.

Dix nations porteront les couleurs de l'Afrique: le Maroc, le Sénégal, l'Algérie, l'Égypte, la Tunisie, le Ghana, la Côte d'Ivoire, l'Afrique du Sud, le Cap-Vert et la RDC. Une participation record qui témoigne de la progression et du potentiel du football africain, de plus en plus compétitif face aux grandes nations.

Le Cap-Vert s'apprête à disputer la première Coupe du monde de son histoire, une qualification historique pour cet archipel. De son côté, la RDC signe un retour marquant sur la scène mondiale. Les Léopards retrouvent la compétition pour la deuxième fois, plus de cinquante ans après leur unique participation en 1974. L'Afrique du Sud aussi, 16 ans après l'édition qu'elle avait organi-



La joie des Léopards de la RDC

sée en 2010.

Avec le nouveau format élargi, les équipes africaines peuvent nourrir de grandes ambitions. L'augmentation du nombre de matchs et de places offre davantage d'opportunités de franchir le premier tour et de créer des surprises. Des sélections comme le Maroc, le Sénégal ou encore l'Égypte apparaissent comme les locomotives du continent, tandis que d'autres vivront une première expérience riche en apprentissage.

Cependant, au-delà de l'aspect sportif, plusieurs défis se profilent. L'organisation du tournoi aux États-Unis, au Canada et au Mexique soulève notamment la question des

visas pour les supporters africains. Les procédures administratives, souvent complexes et coûteuses, pourraient limiter la présence des fans dans les stades, pourtant essentielle à l'ambiance et au soutien des équipes.

Ainsi, entre rêves de premières participations, retours très attendus et obstacles logistiques, l'Afrique aborde la Coupe du monde 2026 avec espoir et détermination. Une édition qui pourrait bien redéfinir la place du continent dans le football mondial.

Darchevie
KETTE BONAZEBI
(Stagiaire)



INSERTION LÉGALE

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique de la société à responsabilité limitée unipersonnelle (SARLU) dénommée **GRACE JOYCE BUSINESS CONGO**, en date du **01 décembre 2025**, enregistré le **02 janvier 2026** au Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Bacongo (EDT Bacongo), à Brazzaville, sous le **folio n° 001/26**, **n° 0026**, il a été décidé du changement de gérant ainsi que du transfert du siège social de la société.

En ce qui concerne le changement de gérant

L'associée unique a pris acte de la démission de Monsieur **NGOMA Christian Destiné Junior** de ses fonctions de gérant de la société. Quitus entier et définitif lui a été accordé pour la gestion accomplie durant l'exercice de son mandat, avec remerciements pour les services rendus à la société.

En remplacement du gérant démissionnaire, l'associée unique a décidé de nommer Madame **KAMWANYA KAYEMBE Yolande** en qualité de gérante de la société, pour une durée de quatre (4) ans, conformément aux dispositions statutaires et légales en vigueur.

En ce qui concerne le transfert de siège social

L'associée unique a décidé de transférer le siège social de la société, comme suit :
Ancienne adresse: 5^e étage, Immeuble BURJ YOKA, Rond-point La Coupole, Boulevard Denis Sassou Nguesso, Centre-ville, Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo.

Nouvelle adresse: 22, rue Tchiamba, Cité des 17, Mfilou-Ngamaba, Brazzaville, République du Congo.

Les statuts de la société ont été modifiés en conséquence.

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le **06 janvier 2026**, sous le numéro **CG-BZV-01-2026-D-00009**.

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de la ville de Brazzaville, le **07 janvier 2026**, sous le numéro : **CG-BZV-01-2026-M-15006**.

Pour Avis
CMJ & PARTNERS
Société Agréé CEMAC N° SCF 029
contact@cmj-partners.com



SOCIETE NOUVELLE DES CIMENTS DU CONGO

« SO.NO.C.C. »

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 3.510.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL : Brazzaville REPUBLIQUE DU CONGO

APPEL D'OFFRES

N° d'appel d'offres: **SONOCCAO202602** Date d'émission: mars 2026

La Société Nouvelle des Ciments du Congo lance un **appel d'offres pour le transport de 60 000 tonnes de calcaire**.

Les soumissionnaires désireux de répondre à cet appel à la concurrence sont priés de faire parvenir leurs cotations suivies des documents administratifs de leurs sociétés au contact suivant :

Contact: Mr San Boris PIKA **Téléphone:** (+242) 05 566 22 46 / 06 678 08 32

Adresse: Immeuble à côté du restaurant SI BON, Pointe-Noire

Email: sanborispika@gmail.com

Unité d'appel d'offres: SOCIETE NOUVELLE DES CIMENTS DU CONGO (SO.NO.C.C)

- **Tâches soumises à l'appel d'offres :**

Itinéraire	Type de marchandise	Volume annuel
Carrière - usine SONOCC	Calcaire	30 000 tonnes

- Equipements & matériaux nécessaires

Une licence d'exploitation de transport en règle; des véhicules conformes; des références ou preuves d'expériences en matière de transport.